

N°18

# VUE des CAPS

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

DECEMBRE 2019



L'ACTU DU GRAND SITE

DOSSIER SPECIAL :  
PAROLE... AUX SCIENTIFIQUES  
ET AUX SPECIALISTES !



Pas-de-Calais  
Le Département



# Pas-de-Calais

Le Département

Culture

## EXPOSITION

**15 FÉVRIER > 31 MAI**  
**LE PETIT PEUPLE AU**  
**CHÂTEAU D'HARDELLOT**

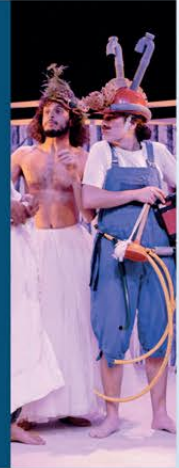
Lutins, trolls et autres fées...  
De Frédéric Mazingue



## THÉÂTRE

**2 MAI > 23 MAI**  
**LES SHAKESPEARE**  
**NIGHTS**

Rollmops Théâtre, l'Orchestre de Paris,  
Irina Brook, la Comédie Française, Cie  
H3P



## MUSIQUE

**16 > 28 FÉVRIER**  
**MIDWINTER**

Trio Almaviva, Robin Pharo,  
Ensemble Clément Janequin



Informations et réservations  
sur [www.chateau-hardelot.fr](http://www.chateau-hardelot.fr)

## JAZZ

**7 > 21 MARS**  
**BRITISH JAZZ**

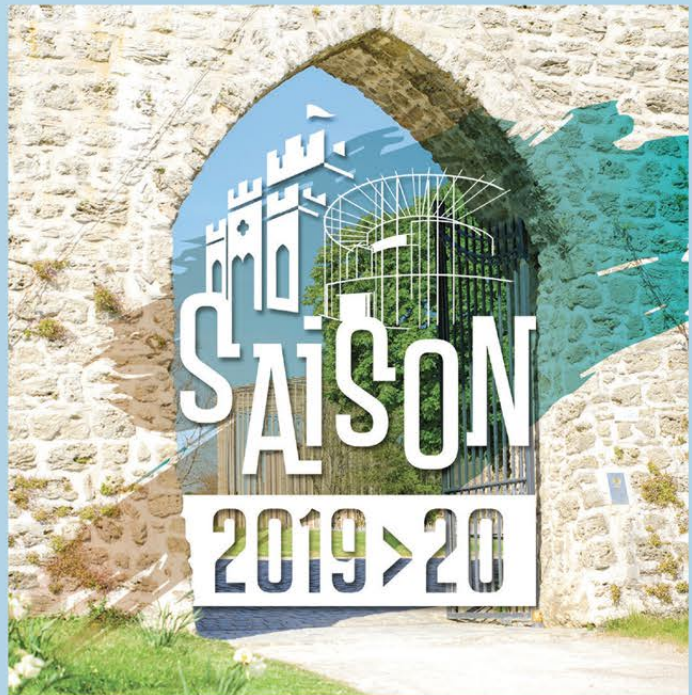
Hugh Coltman, Malia /  
André Manoukian, Sarah McKenzie



## MUSIQUE ET SPECTACLES

**10 > 22 AVRIL**  
**PRINTEMPS MÉDIÉVAL**

Trobar's Project, Cécile Corbel, Cie  
L'Éléphant dans le boa, Ensemble  
Tormis, Jean-Yves Vincent et Patrick  
Saunier, **Capercaillie**, Cie du Polisson,  
visites guidées & ateliers autour  
du printemps médiéval



CHÂTEAU D'HARDELLOT

Centre Culturel  
de l'Entente Cordiale

+33(0)3 21 21 73 65

[www.chateau-hardelot.fr](http://www.chateau-hardelot.fr)

CONDETTE

Licence : 1-1094824 / 1-1062177 / 2-1062178 / 3-1062179  
© le rat à la plume, Rita Cuggia, Oscar May, Capercaillie, Gaëlle Simon

# Edito

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

N°18



## VUE DES CAPS

ISSN : 2265.9528  
Photo de couverture  
La plage d'Audresselles  
«Le Flobart du Pirate»

Directeur de publication  
Jean-Claude Leroy

Rédaction  
Vincent Bastien

Réalisation et photos  
Eric Desanois

Secrétariat  
Marie Pierre Condette  
Brigitte Navez

Tirage : 15000 exemplaires

Maison du Site des Deux-Caps  
Ferme d'Haringzelle - 62179 Audinghen  
Tél : 03 21 21 62 22  
www.lesdeuxcaps.fr  
contactsiteledesdeuxcaps@pasdecalais.fr

Nous vous proposons pour ce Vue des Caps un voyage au cœur du Grand Site de France Les Deux-Caps avec des scientifiques, des spécialistes, des passionnés de connaissance et de partage de connaissances.

Quelles soient environnementales, naturalistes, historiques, culturelles, les connaissances sont rationnelles, méthodiques, tendent à l'universalité mais peuvent parfois être empiriques et le résultat d'une passion dévorante. C'est ainsi que les connaissances acquises et développées depuis l'obtention du label Grand Site de France Les Deux-Caps ont vocation à être partagées. Partagées avec les habitants des huit communes des Deux-Caps, mais aussi avec les visiteurs de plus en plus nombreux à venir sur le Grand Site de France. C'est également une source d'inspiration et d'observation pour d'autres, comme les délégations du Cap de la Hague ou des Falaises d'Étretat qui sont venus nous visiter cette année.

Les rencontres nationales du Réseau des Grands Sites de France, qui se sont tenues à la Pointe du Raz fin octobre dernier, ont confirmé l'exemplarité de la démarche menée sur les Deux-Caps. Le témoignage de Jacques DELATTRE, Président de l'association des Paysans du Site des Caps, a été particulièrement remarqué et apprécié des participants. Le représentant du Ministère de la Transition écologique et solidaire y a d'ailleurs fait allusion dans son discours de conclusion. Tout n'est pas résolu et des dossiers importants restent à finaliser, comme les derniers tronçons de la Vélomaritime, l'accueil sur la Baie de la Slack ou la partie sommitale du Blanc-Nez. Mais nous avançons et nous progressons ensemble avec tous ceux qui, comme moi, privilégient la discussion, l'écoute et le partage des connaissances acquises.

*Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2020 pour poursuivre la démarche en faveur du Grand Site de France Les Deux-Caps !*



Jean-Claude LEROY  
Président du Conseil  
départemental du Pas-de-Calais

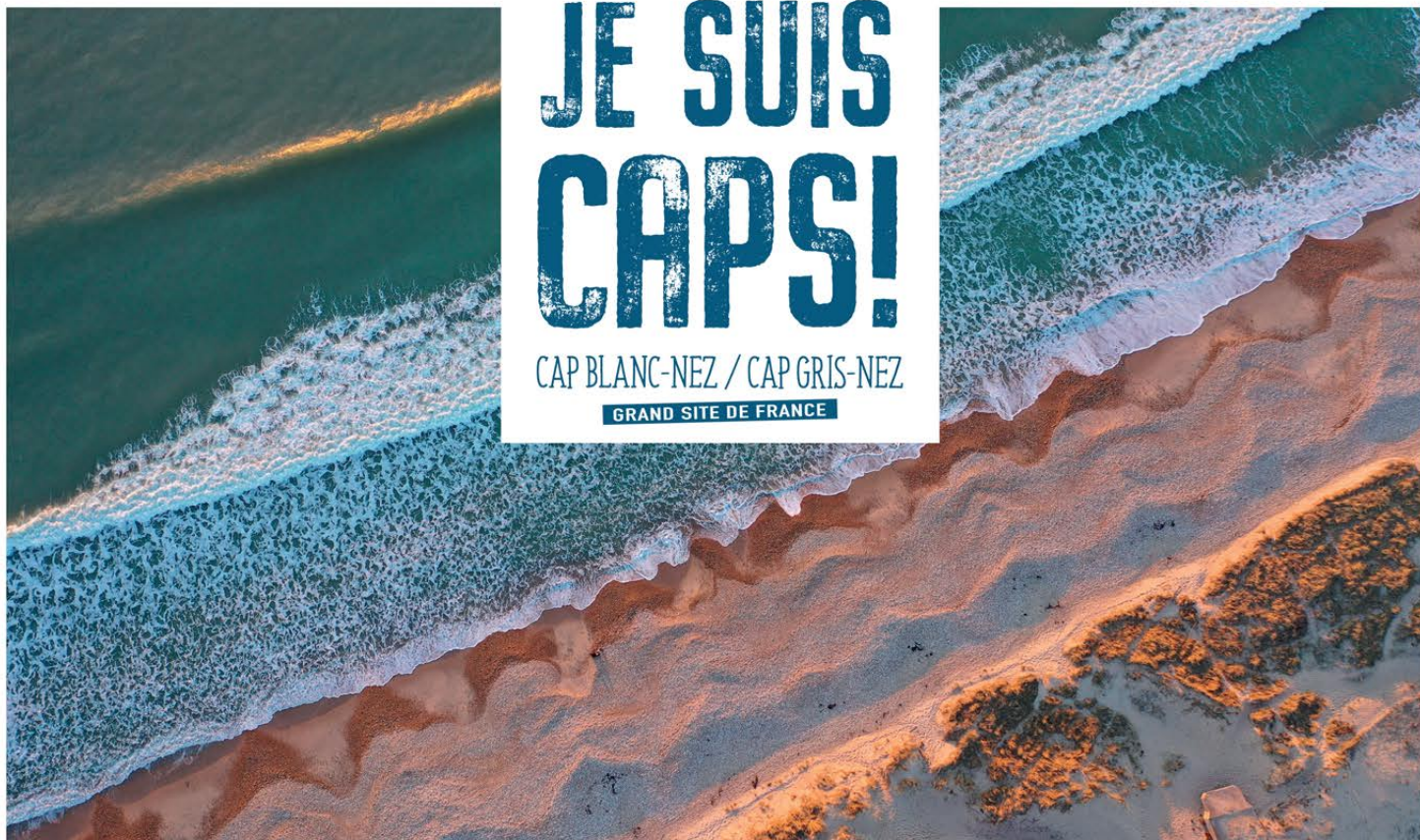


PORTFOLIO

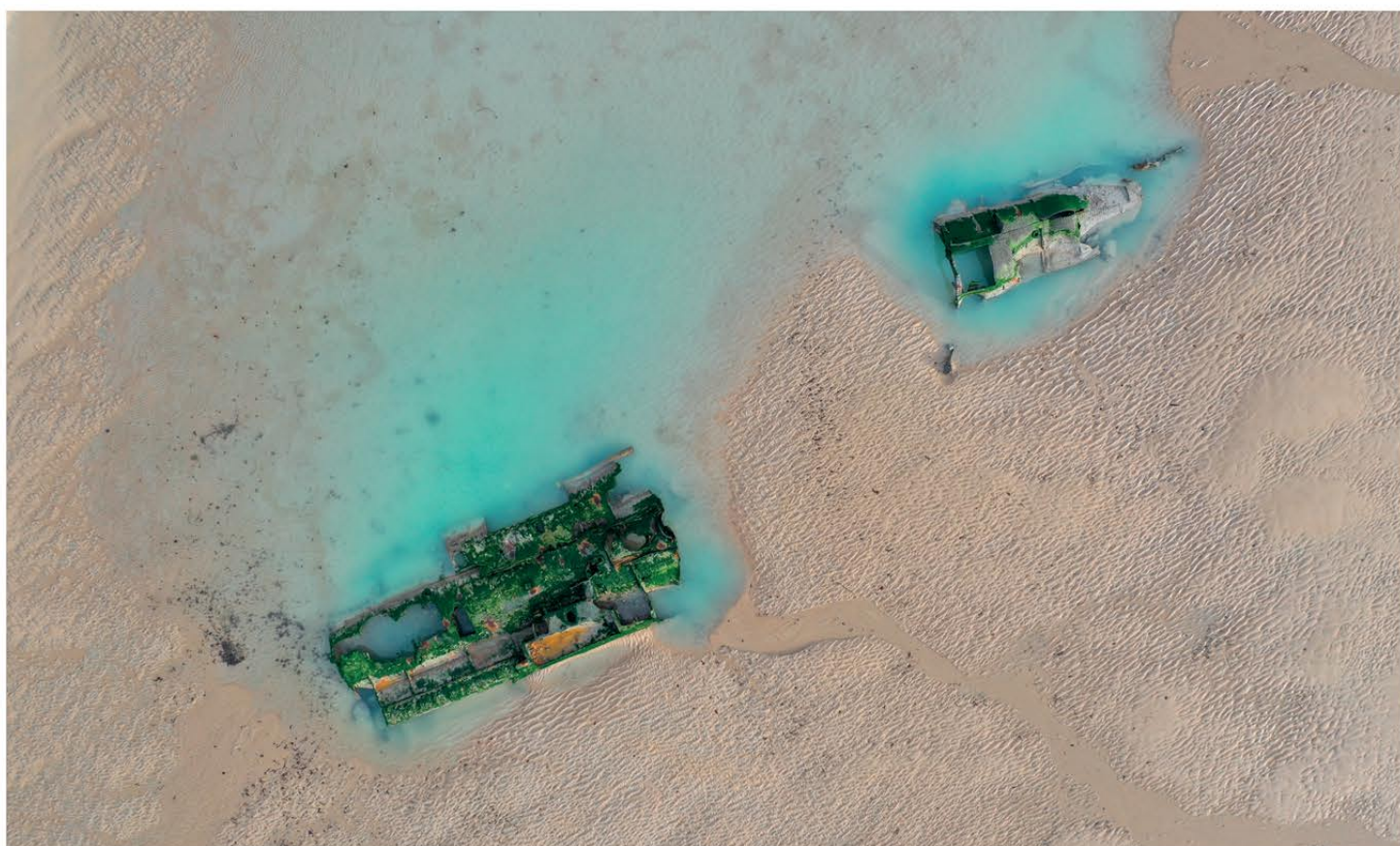
# JE SUIS CAPS!

CAP BLANC-NEZ / CAP GRIS-NEZ

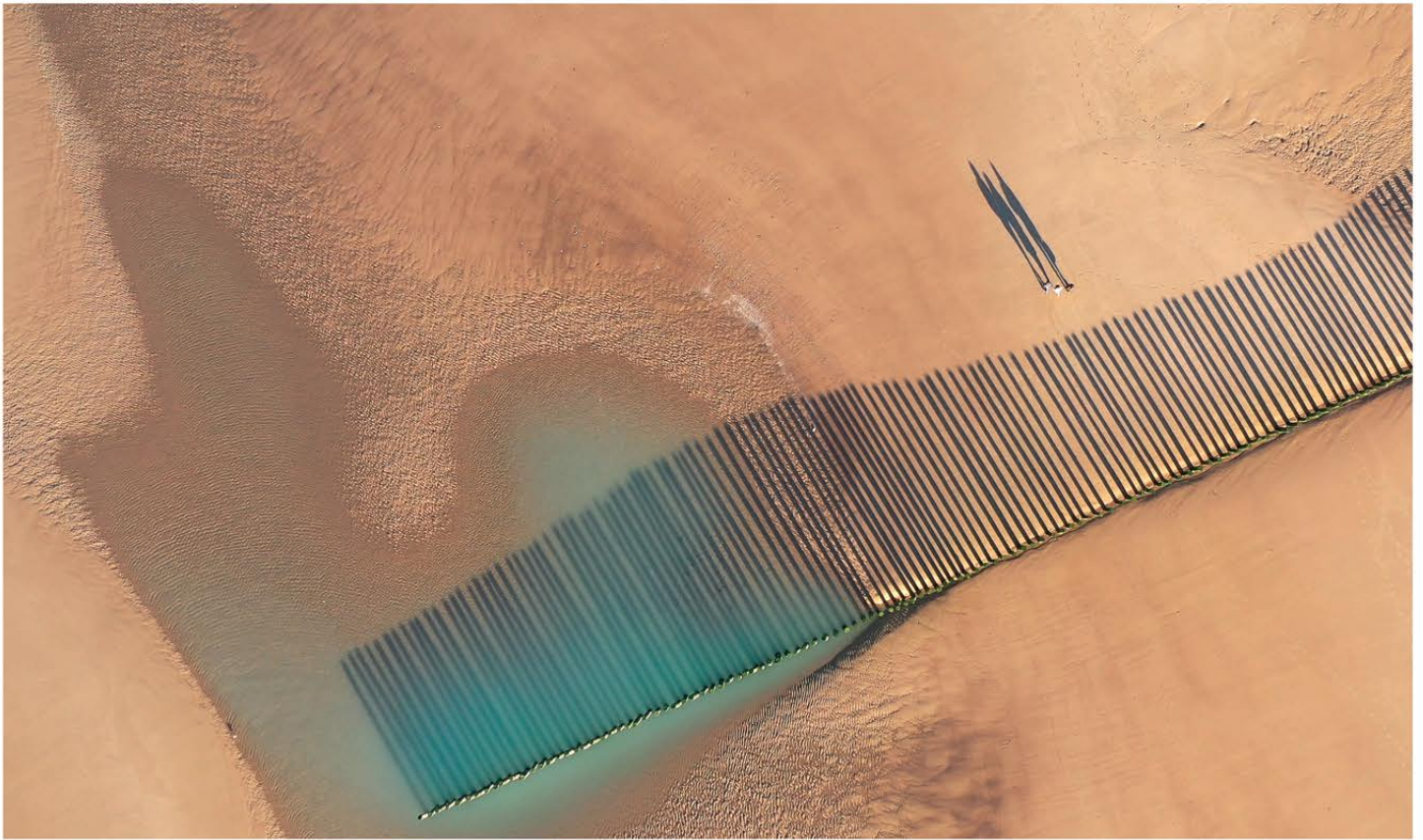
GRAND SITE DE FRANCE



PLAGE DE LA POINTE AUX OIES



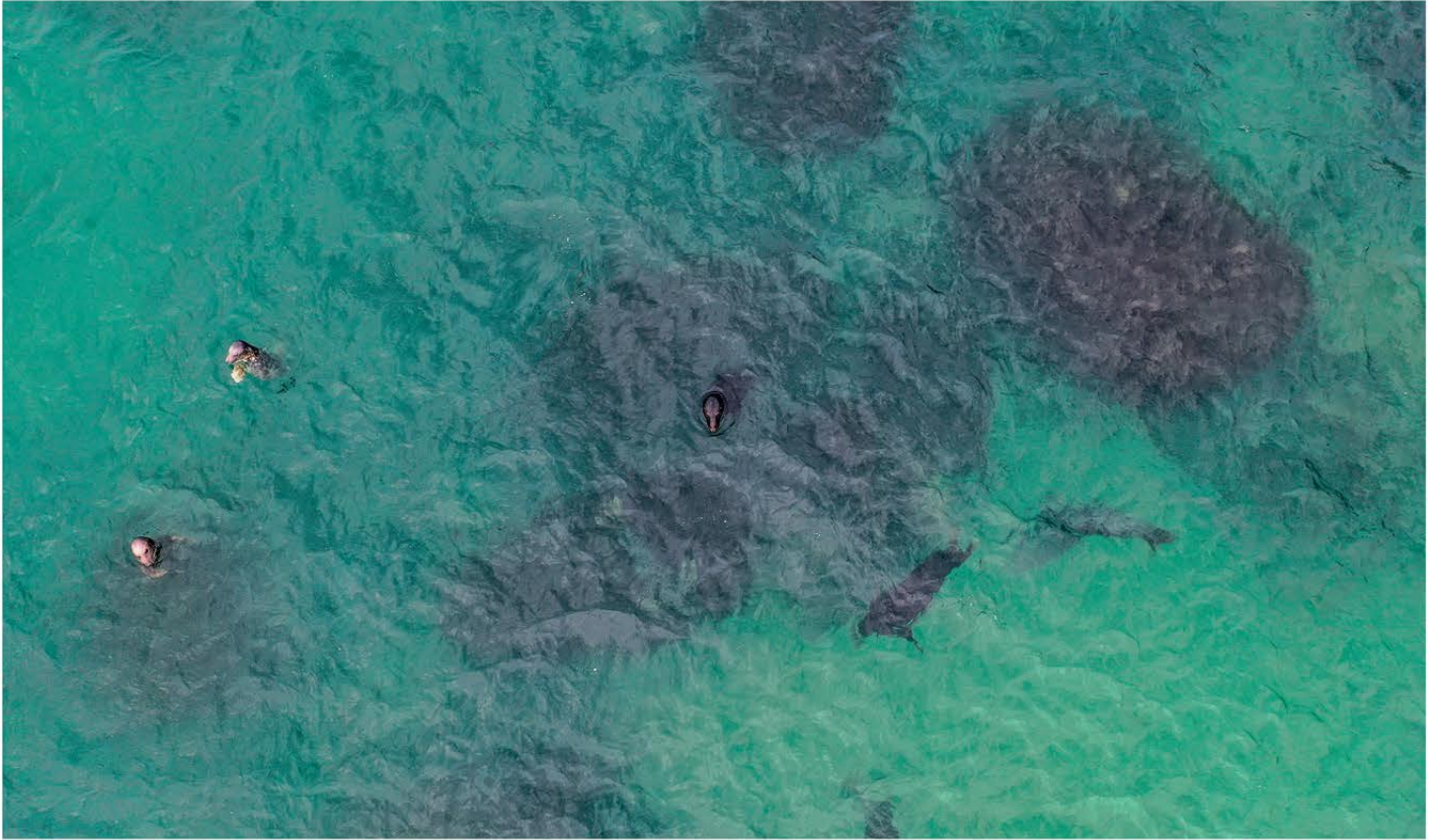
ÉPAVE D'UN SOUS-MARIN ALLEMAND DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, PLAGE DE WISSANT



LA PLAGE DE SANGATTE



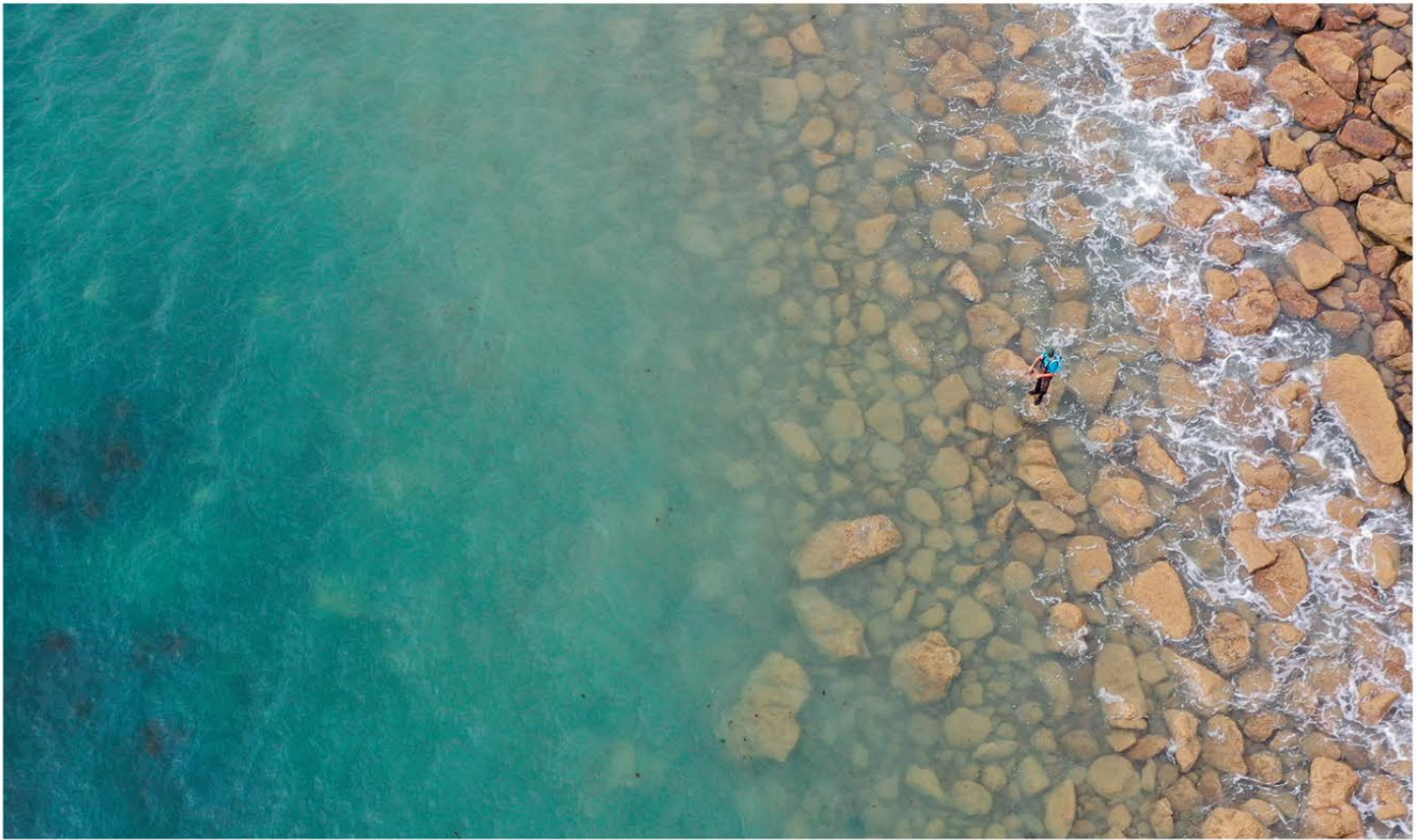
AUDRESSELLES, LE NOIRDA



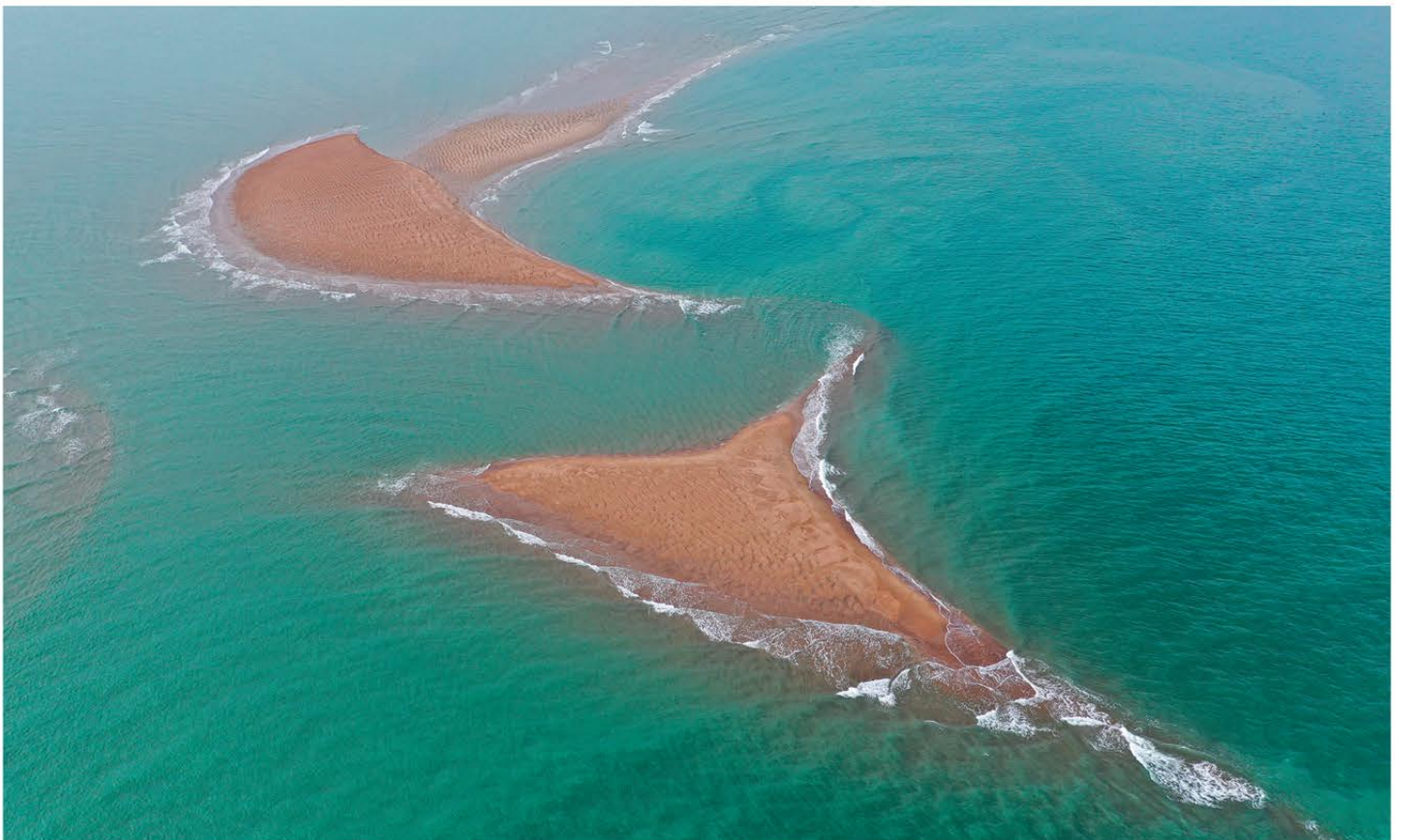
LES PHOQUES ET VEAUX-MARINS DU CAP GRIS-NEZ



LA BAIE DE LA SLACK, AMBLETEUSE



PECHEUR DE BARS AU CRAN AUX OEUF



BANC DE SABLE DEVANT TARDINGHEN



CHEVREUILS



LE MARAIS DE TARDINGHEN





ARRACHAGE DU LIN



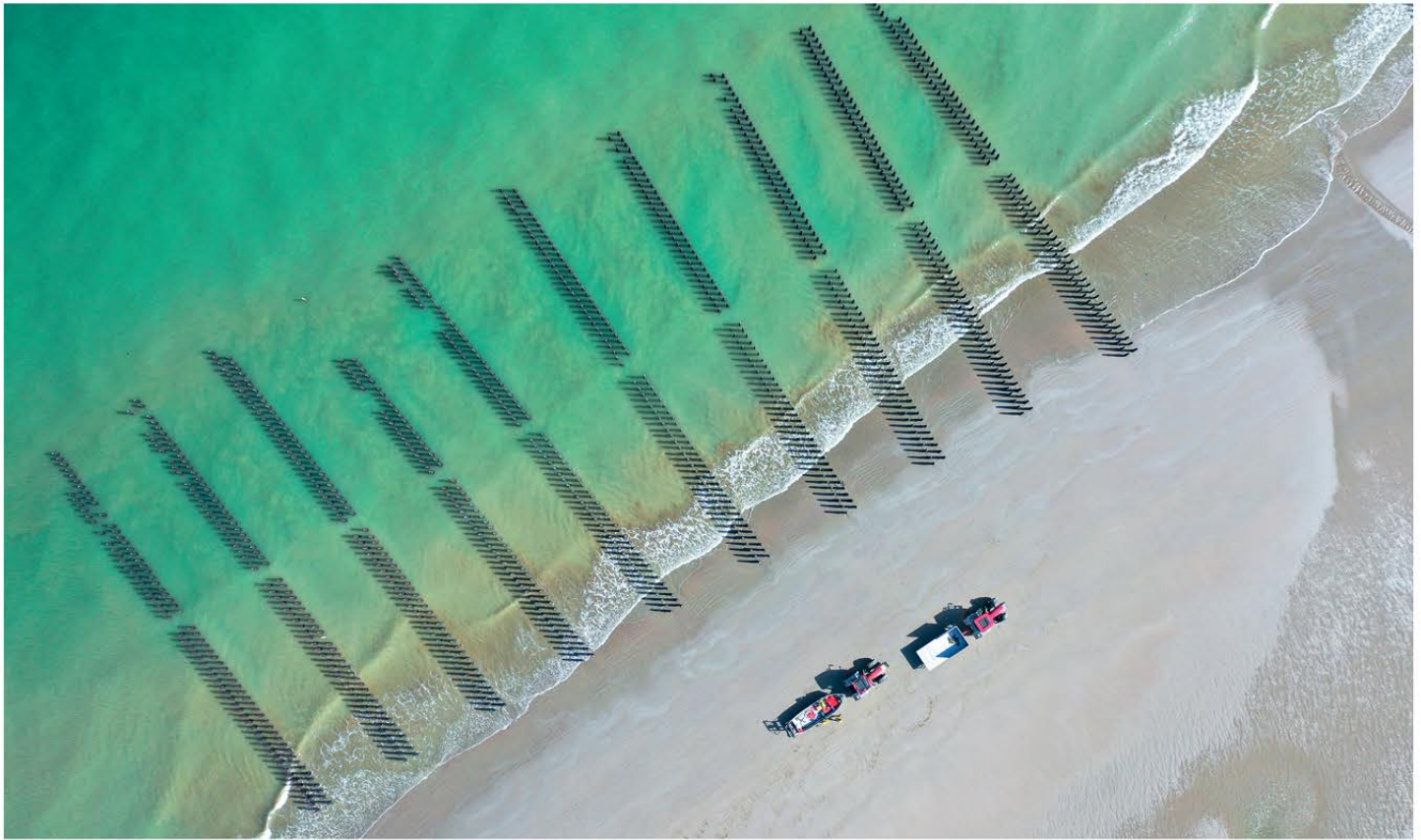
CHAMP DE BLÉ COUPÉ



WISSANT, LA CARRIERE DU PHARE



LA DIGUE DE WISSANT



TARDINGHEN, LES MOULES DE BOUCHOT



EPAVE SUR LA PLAGE D'ADRESSELLES



La Pointe aux Oies

# LES DEUX-CAPS L'ACTU DU SITE

**NOUS COMMENÇONS CETTE ACTUALITÉ DU SITE PAR NOTRE TRADITIONNEL ÉTAT D'AVANCEMENT DES AMÉNAGEMENTS EN COURS ET À VENIR SUR LE GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS.**



Ludovic LOQUET  
Vice-président du Département du Pas-de-Calais et coprésident du Comité Technique du label Grand Site de France Les Deux-Caps

« La fin d'année est souvent propice à faire un bilan de ce qui a été réalisé... et de ce qu'il reste à faire ! En ma qualité de Vice-président en charge de l'environnement et des sports, j'ai pu mesurer cette année l'engouement de pratiques sportives de pleine nature sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. Si le Trail Côte d'Opale en est une vitrine exceptionnelle, chaque week-end, le site accueille sur terre, dans et sur la mer de nombreux usages : randonnée pédestre, VTT, équestre, marche nordique, course à pied, longue côte, ainsi que tous les sports de glisse praticables sur l'eau » indique Ludovic LOQUET.



« Le vélo est également devenu une réalité tangible pour les déplacements et la découverte du site par ses habitants et ses visiteurs. Le succès de la location de vélos à assistance électrique proposée à la Maison du Site, mais aussi depuis cet été par 3 autres prestataires privés, nous le démontre. C'est pour cette raison que j'ai souhaité faire un point sur l'avancement de la Vélomaritime, dont l'usage et la fréquentation sont plébiscités.

Baucoup m'interrogent, m'interpellent sur l'urgence à finaliser les derniers tronçons. Ce ne sont malheureusement pas les plus simples à concrétiser. Certains nécessitent des acquisitions foncières privées, d'autres une instruction réglementaire complexe... afin de concilier les enjeux environnementaux avec la sécurité des cyclistes, sans spolier les usages agricoles, économiques et la mobilité des habitants.

L'autre dossier porté en 2020 cible la recrudescence des incivilités de toutes sortes : stationnement et camping sauvages, dégradation des aménagements, dépôt de déchets... et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation et, le cas échéant, de verbalisation de ces comportements qui in fine fragilisent les espaces naturels du Grand Site de France Les Deux-Caps. »



# LE POINT SUR LA VELOMARITIME



- 1 LIAISON ESCALLES-SANGATTE**  
Le permis d'aménager sera déposé en 2020 et les travaux restent programmés en 2021.
- 2 TRONÇON NORD DE WISSANT**  
Les acquisitions foncières sont en cours de négociation. L'objectif est de finaliser le projet longeant la RD 940 pour rejoindre le tronçon permettant de se rendre à Escalles.
- 3 LIAISON TARDINGHEN-WISSANT**  
Plusieurs scénarios sont étudiés. Tous incluent des enjeux d'acquisitions foncières ou d'autorisation de passage.
- 4 LA CHAUCIDOU A TARDINGHEN**  
(chaussée de circulation douce) est en cours de réalisation et sera finalisée au printemps. Elle relie sur la RD 249 les tronçons venant d'Audinghen et menant Vers Wissant.
- 5 LIAISON WIMEREUX-AMBLETEUSE**  
Le tracé retenu s'inscrit dans l'emprise de la RD 940. Le projet est en cours de définition pour être ensuite instruit dans son contexte réglementaire. Une approche globale a été retenue pour inclure les enjeux de stationnement et d'accès plage depuis la Pointe aux Oies ou le parking des Allemands.



Le Fort d'Ambleteuse

## LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT AU FORT D'AMBLETEUSE ET SUR LA COMMUNE DE WIMEREUX



Mireille HINGREZ-CEREDA  
Vice-présidente du Département  
en charge des enjeux maritimes  
et métropolitain du littoral

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été marquées par la signature officielle le 21 septembre dernier, du livret concrétisant l'engagement du Département du Pas-de-Calais auprès de l'association des Amis du Fort d'Ambleteuse. « Cet engagement s'inscrit dans la nouvelle phase de contractualisation avec les territoires et leur intercommunalité » précise Mireille HINGREZ-CEREDA, Vice-présidente du Département en charge des enjeux maritimes et métropolitain du littoral. « Sur La terre des 2 caps, le Fort d'Ambleteuse est un patrimoine emblématique, dernier témoin des fortifications bâties en mer entre la frontière belge et Cherbourg sous l'autorité de Vauban. Cette phase de travaux à venir a pour objectif de rendre étanche la terrasse sommitale du fort, de remonter le pignon de l'écurie et d'assurer la réfection du mur qui forme l'enceinte du fort. »

Parallèlement à cette phase de travaux structurelle pour le Fort d'Ambleteuse, l'association sera mobilisée cet hiver sur un projet d'itinéraire de découverte axé sur les différentes époques de fortification de l'embouchure de la Slack. « Le label Grand Site de France apporte une véritable plus-value au territoire des Deux-Caps. Wimereux en est un bel exemple. Le trophée décroché par la commune pour la réhabilitation de la place Foch, conçue avec des pavés drainants issus des déchets de coquilles Saint-Jacques, illustre cette dynamique d'innovation et de solutions respectueuses de l'environnement.

Pour compléter cet aménagement et conforter l'offre de stationnement à l'entrée sud de la commune, j'ai validé la démarche du Maire de Wimereux à concrétiser une aire d'accueil complémentaire. »

L'étude d'impact a débuté en septembre dernier et les réunions de travail s'enchaînent sur la définition du projet pour lequel le Département a mobilisé un cabinet d'architectes paysagers afin d'apporter une cohérence et une intégration paysagère optimale.



Le sentier de la Slack

« Le travail se poursuit également au nord de Wimereux, de la Pointe aux Oies à l'entrée d'Ambleteuse. La maintenance du parking et du cheminement pavé menant vers l'estuaire de la Slack est actée pour 2020. De la même façon, je milite pour proposer dès juin 2020 des accès plage depuis la Pointe aux Oies et le parking des Allemands, dignes d'un Grand Site de France, et permettant un accès sécurisé aux plaisirs balnéaires. »



Le nouveau parking d'Escalles

## GOUVERNER... C'EST AUSSI PARTAGER, DISCUTER, ÉCOUTER !

Le label Grand Site de France est attribué puis renouvelé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire pour une durée de 6 ans.

Le Département du Pas-de-Calais bénéficie de ce label depuis 2011 et s'est vu en 2018 renouveler cette reconnaissance nationale sur la base d'un dossier de candidature reprenant 17 engagements auxquels sont venues s'ajouter quelques recommandations du Ministère.

« Le label s'appuie également sur une convention de partenariat rassemblant 22 collectivités, organismes publics ou chambres consulaires. Le but n'était pas de créer une structure supplémentaire, mais d'optimiser l'ingénierie déjà disponible. D'autre part, cette démarche Grand Site de France n'a pas vocation à supprimer ou remplacer les compétences des communes ou des intercommunalités. Nous avons privilégié une gouvernance collective et partagée du label. Les actions retenues peuvent être pilotées par le Département mais aussi le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Eden 62, une intercommunalité, le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale ou la Chambre d'Agriculture » constate Pascale BURET-CHAUSOY, Conseillère départementale, représentant le Département au sein du Conseil d'administration du Réseau des Grands Sites de France.

« Il n'est pas question ici de se substituer aux acteurs locaux. L'objectif de cette Gouvernance est bien de faciliter et de coordonner l'action publique sur le Site des Deux-Caps. Depuis l'année dernière, a été créé un Conseil Consultatif Associatif, rassemblant les associations culturelles, environnementales, économiques, de loisirs, de tourisme, de randonnée, d'animations communales ou liées à l'éducation des 8 communes du Grand Site de France. »



Pascale BURET-CHAUSOY  
Conseillère départementale,  
représentant le Département  
au sein du Conseil d'administration  
du Réseau des Grands Sites  
de France.



Le sentier du Littoral

Un acte II s'est d'ailleurs tenu en novembre dernier illustrant la nécessité de discuter, d'écouter, d'expliquer et d'apporter des informations, des explications sur la démarche Grand Site de France. « Parfois il y a confusion en voulant opposer le Grand Site de France à des décisions qui sont de la compétence de l'Etat, de l'intercommunalité ou de la commune... souvent les habitants trouvent que nous n'allons pas assez vite. Ils ne comprennent pas par exemple pourquoi la remise en état du Sentier du Littoral au sud de Wimereux a nécessité plus de 2 ans de procédures administratives... mais la Gouvernance, c'est aussi une école de la patience ! »



Aménagement du Cran d'Escalles

PAYSAGES ET NATURE...  
15 MAI > 20 SEPT 2020



*Les Deux-Caps*  
**PHOTOS  
FESTIVAL**



# FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE DE PAYSAGES ET DE NATURE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

Ce sont plus de 1 300 photographies qui ont été enregistrées pour le concours photographique lancé le 21 juin dernier.

Voici le détail de la répartition des participants par catégorie :

1 – Les paysages remarquables du Grand Site de France Les Deux-Caps	468 photos
2 – Le patrimoine architectural du Grand Site de France Les Deux-Caps	212 photos
3 – La faune du Grand Site de France Les Deux-Caps	206 photos
4 – La flore du Grand Site de France Les Deux-Caps	142 photos
5 – La Vie sur le Grand Site de France Les Deux-Caps	290 photos

Le jury, présidé par Ludovic LOQUET, Vice-président du Département en charge de l'environnement et du sport, et composé de photographes, d'habitants du Grand Site de France Les Deux-Caps et des partenaires et mécènes du festival, se réunira d'ici la fin du mois de décembre pour déterminer les 3 lauréats de chaque catégorie.

Ces 15 photos seront soumises ensuite aux votes des collégiens de Wimille-Wimereux à Pilâtre de Rozier, de Jean Rostand à Marquise et de Louis Blériot à Sangatte Blériot-Plage. Puis à partir du 15 mai 2020, ces photos feront l'objet d'une exposition à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen et du vote du public.

Les sites et contenus d'expositions photographiques seront ensuite présentés en février 2020. Chacune des 8 communes accueillera une ou plusieurs expositions in situ, accessibles à tous. Le programme complet des deux week-ends festifs d'ouverture et de clôture du festival détaillant les sorties photos, le marathon photographique, les animations autour de moments éphémères à photographier dans le cadre unique et exceptionnel du Grand Site de France Les Deux-Caps, sera disponible courant avril 2020.

Comme pour SLACK ! Deux-Caps Art Festival, une démarche participative sera proposée pour devenir Ambassadeur de ce nouveau rendez-vous de la photographie de paysages et de nature. Les Ambassadeurs recevront en avant-première les informations sur le festival, les inscriptions aux animations photographiques...

**Pour devenir Ambassadeur du Festival de la Photographie de Paysages et de Nature du Grand Site de France Les Deux-Caps, deux solutions simples vous sont proposées :**

- 1) **En 3 clics via le [www.lesdeuxcaps.fr](http://www.lesdeuxcaps.fr), rubrique « Cap sur la photo » en remplissant et validant le formulaire pour demander votre « Passeport Ambassadeur »**
- 2) **Par voie postale ou en venant déposer votre formulaire de demande de « Passeport Ambassadeur » à la Maison du Site des Deux-Caps Ferme d'Haringzelle – 62179 AUDINGHEN**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse postale :** .....

.....

**Ville :** ..... **CP :** ..... **Pays :** .....

**Profession ou votre lien avec le Grand Site de France :** .....

**Mail :** .....@.....

**Tél :** .....

**Accepte de recevoir les informations concernant le Grand Site de France Les Deux-Caps**

**Vous vous êtes inscrit au « Passeport Ambassadeur ».**

Les informations recueillies à partir de cette inscription font l'objet d'un traitement informatique sécurisé auquel vous consentez afin de gérer votre demande et à des fins statistiques d'utilisation. Elles seront utilisées uniquement par le service du Grand Site de France du Département du Pas-de-Calais. Ces données seront conservées le temps du festival de la photographie de paysages et de nature. Conformément au cadre juridique de la protection des données à caractère personnel en vigueur, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble de ces demandes doit être adressé, en justifiant de votre identité par mail à l'adresse suivante : [contactsiteledesdeuxcaps@pasdecals.fr](mailto:contactsiteledesdeuxcaps@pasdecals.fr)

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

# MARC-ANTOINE BOIDIN

LA COLLECTION D'AFFICHES DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS ACCUEILLE  
2 RÉALISATIONS DE MARC-ANTOINE BOIDIN

Après Philippe WATTEZ, Jean-François CHARLES, Gérard MORTIER, Alain DODIER et François BOUCQ, c'est au tour de Marc-Antoine BOIDIN de nous livrer sa vision du Grand Site de France Les Deux-Caps. Natif d'Arras, Marc-Antoine BOIDIN a suivi les cours de bandes dessinées de l'école d'Angoulême. « J'ai débuté en travaillant pour le dessin animé, avant de me lancer dans la bande dessinée avec Pascal Bertho au scénario. Nous avons publié ensemble « Kérioth » aux Editions Vents d'Ouest, puis « Chéri Bibi » et « Endurance » aux Editions Delcourt. D'après un scénario d'Yslaire, j'ai dessiné les deux cycles de la saga « La Guerre des Sambre » aux éditions Glénat. Après la sortie de « Cœur de Yildirim » écrit par mon épouse Valérie Chappellet, j'entame une nouvelle série « Legio Patria Nostra » (scénario Jean-André Yerlès) avec la mythique bataille de Camerone en toile de fond, le premier tome « le Tambour » est sortie récemment aux éditions Glénat. »

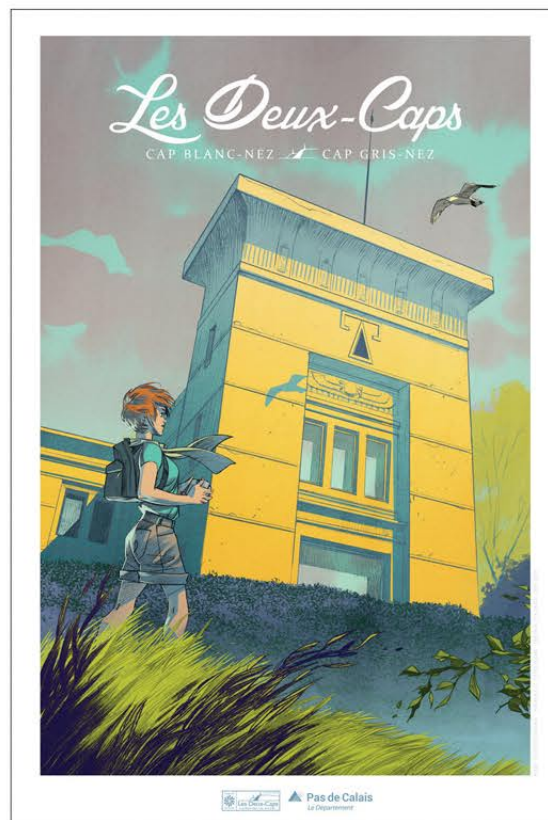
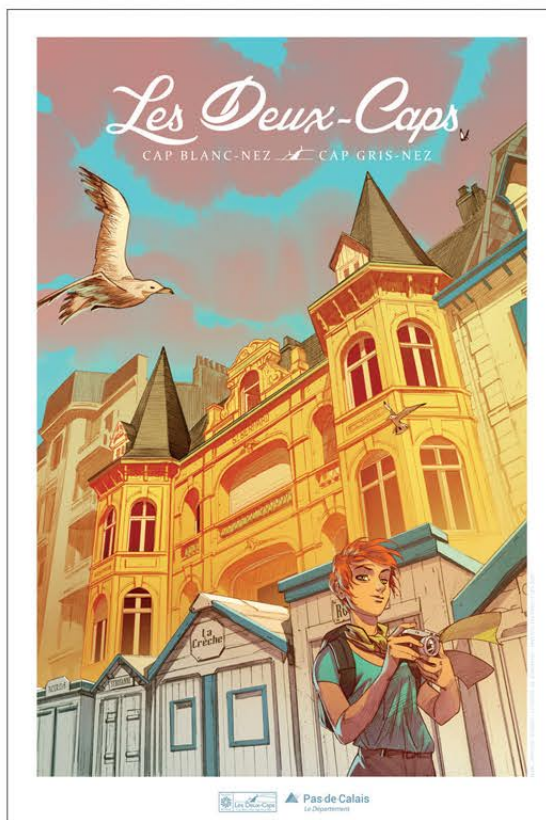
Les deux créations d'affiches proposées par Marc-Antoine BOIDIN se déclinent autour du patrimoine architectural des Deux-Caps : le Typhonium de Wissant et les villas balnéaires de Wimereux. « J'aime raconter des histoires et faire venir des personnages dans le projet. Dans ces deux affiches, on retrouve une jeune femme, curieuse, dynamique, moderne dans son époque, que l'on peut imaginer en train de concrétiser un reportage photographique sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. »



Un nouveau style,  
un nouveau trait  
de crayon,  
une ambiance  
de découverte  
que Marc-Antoine  
BOIDIN devrait  
poursuivre en 2020...

Les premières esquisses de Marc-Antoine...

Les deux affiches de la collection « Les Deux-Caps » sont vendues uniquement à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen, dans une édition limitée de 200 exemplaires (format 40 x 60 cm) au tarif unitaire de 9,90 €.



**JE SUIS  
CAPS!**  
CAP BLANC-NEZ / CAP GRIS-NEZ



## MAISON DU SITE DES DEUX-CAPS

Bientôt Noël !

Comme chaque année, la Maison du Site des Deux-Caps et la boutique Cap Nature vous invitent à fêter Noël le dimanche 22 décembre 2019 de 14h00 à 18h00, avec la présence et l'animation du conteur Corbeau\* et de Monsieur Paradis qui dédicacera son livre, dégustation de la bière DK, des produits de la fromagerie de la Ferme de Réty, des gaufres de la Ferme des Croisettes, des terrines « les Cuisinés des Sources », des confitures et soupes de la ferme du Quoty...

\* Corbeau est conteur et auteur de contes et nouvelles. Il vous emmène avec son tambour au cœur des légendes venues de la carapace de la grande tortue.

Et pour Noël, vous aussi Soyez Caps ! (Produits vendus à la Maison de Site) :

Sac : 2 €, gourde (Bleue ou grise) : 5 €, polo (bleu navy ou gris) : 29,90 €, Tee-shirt : 9,90 €, mug (blanc ou bleu) : 7 €, magnet : 3 €, badge : 2 €  
et toujours nos affiches et notre espace librairie.



La Maison du Site des Deux-Caps fermera ses portes le samedi 28 décembre à 17h30. Vous retrouverez l'équipe de la Maison du Site des Deux-Caps dès le mardi 11 février 2020, qui vous accueillera du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 jusqu'au vendredi 3 avril, puis 7 jours sur 7 dès le samedi 4 avril 2020.



# AUDRESSELLES, PRÉCURSEUR DE LA VENTE DIRECTE AGRICOLE ?

Le 27 juillet, Betty et Marc-Henry TOURRET inauguraient leur lieu de vente directe de produits fermiers à Audresselles, à proximité de la salle des fêtes et du camping municipal, le long de la RD 940. L'originalité de ce lieu de vente provient de la mise à disposition de produits frais dans des casiers réfrigérés.

« Ce projet regroupe différents exploitants et producteurs agricoles et permet d'avoir un éventail large de produits : la viande bovine Blonde d'Aquitaine de la ferme Bouly à Raventhun (Ambleteuse), l'agneau de la ferme Boulet à Tardinghen, le porc élevé au petit-lait de la ferme du Bon Porc à Courset ou les volailles de la ferme Peniguel à

Wirwignes... Sans oublier le fromage, cidre, jus de pomme de la ferme Leduc à Brunembert, les œufs de la ferme Hache à Saint-Inglevert, les quiches et tartes de Madame Ternisien... ma maman, et les produits laitiers, beurre, lait, yaourts et légumes de saison de notre ferme. »

Ce concept de vente, originaire d'Alsace, est également proposé à **Audembert** par la ferme Pottez ou à **Saint-Inglevert** par la ferme Hache où fruits, légumes de saison, œufs sont vendus et permettent une consommation de produits fermiers locaux de qualité.

« Je sais ce que je mets dans mes casiers. J'ai tout goûté et je suis sûre de mes produits, d'où ça vient et comment c'est fabriqué. Et c'est accessible 24h/24h et pas plus cher qu'en grande surface. Un client m'a écrit que j'avais changé sa vie... Il travaille de nuit et vient s'approvisionner entre 3 et 5 heures du matin ! Pour Noël, je prévois quelques produits « festifs », les volailles bien sûr et d'autres surprises ! » précise Betty.



**Voici une invitation à venir à Audresselles pour bien préparer les fêtes de fin d'année !**



En savoir plus :  
**FERME DE SELLES**  
 Route de Selles  
 62164 AUDRESSELLES  
 03.21.87.13.02 - 06.16.54.22.38  
 Tourret.marchery@9business.fr

# DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES

## RESTAURANT LE BLANC NEZ

Dernière étape de notre premier tour de l'offre de restauration des 8 communes du Grand Site de France Les Deux-Caps, avec la découverte, à Sangatte, du restaurant Le Blanc Nez. Cet établissement est une véritable institution, présent sur la commune depuis plus de 80 ans.

C'est aujourd'hui Caroline PAOLASINI qui en est la gérante depuis 2001, succédant à sa mère qui l'avait elle-même repris en 1982.

« Nous sommes huit à travailler au restaurant, répartis pour moitié en cuisine et en salle. Nous sommes reconnus pour notre cuisine traditionnelle, travaillant essentiellement avec des fournisseurs locaux. Nos spécialités sont les fruits de mer et le poisson. J'attache beaucoup d'importance à l'accueil et à la qualité de nos plats. »

Des critères plébiscités par une clientèle fidèle et eurorégionale, à la fois française, anglaise, belge et néerlandaise.

« Nous avons conservé l'image d'un restaurant de plage, très familial. Pour les homards et les crabes, je me fournis à Audresselles et le restaurant dispose de son propre vivier. »

C'est d'ailleurs la recette du crabe grillé maison que Caroline PAOLASINI a choisi de nous faire partager pour cette dernière étape culinaire.



## Crabe grillé maison

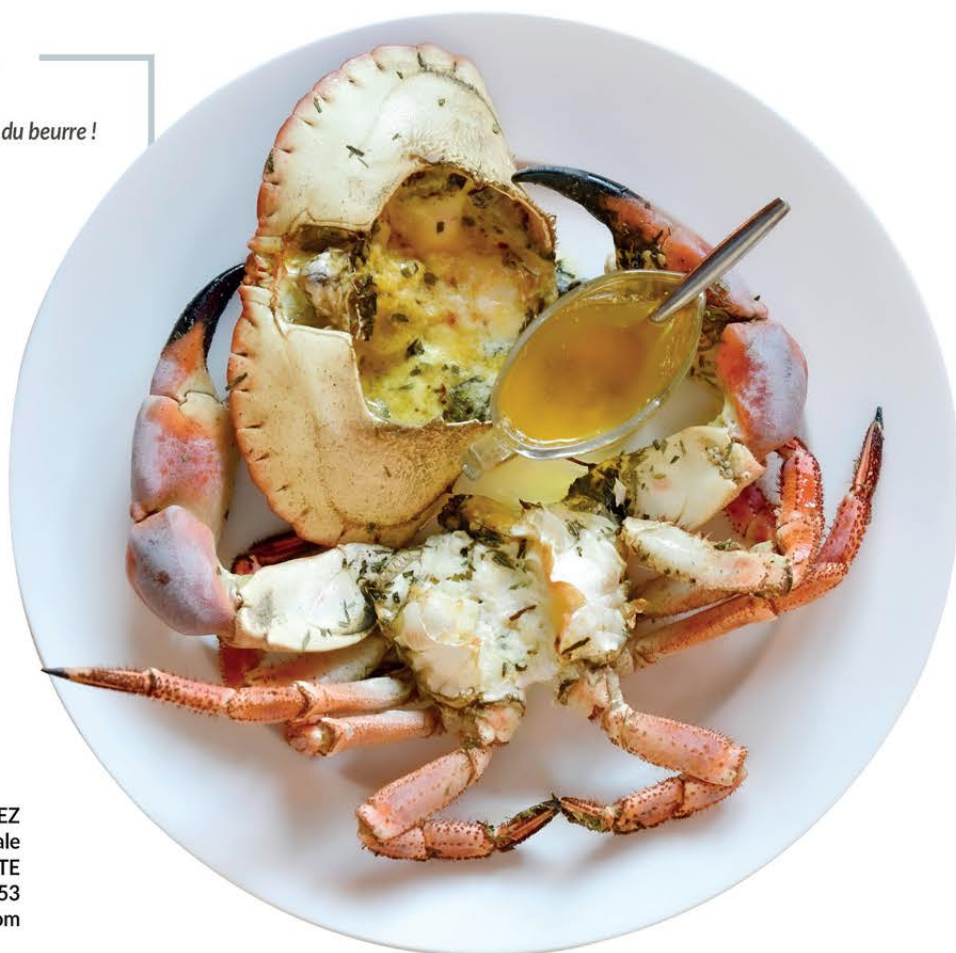
### Ingrédients :

Un crabe, du sel, du poivre, de l'estragon et du beurre !

### Progression de la recette :

Ouvrir le crabe en deux, saler, poivrer, rajouter un peu d'estragon.  
Le couvrir généreusement de beurre.  
Au fur et à mesure de la cuisson, le crabe va « boire » le beurre !  
Enfourner à 190° pendant 13 minutes.

À servir dès la sortie du four, avec un bol de riz, saucé du beurre de cuisson !



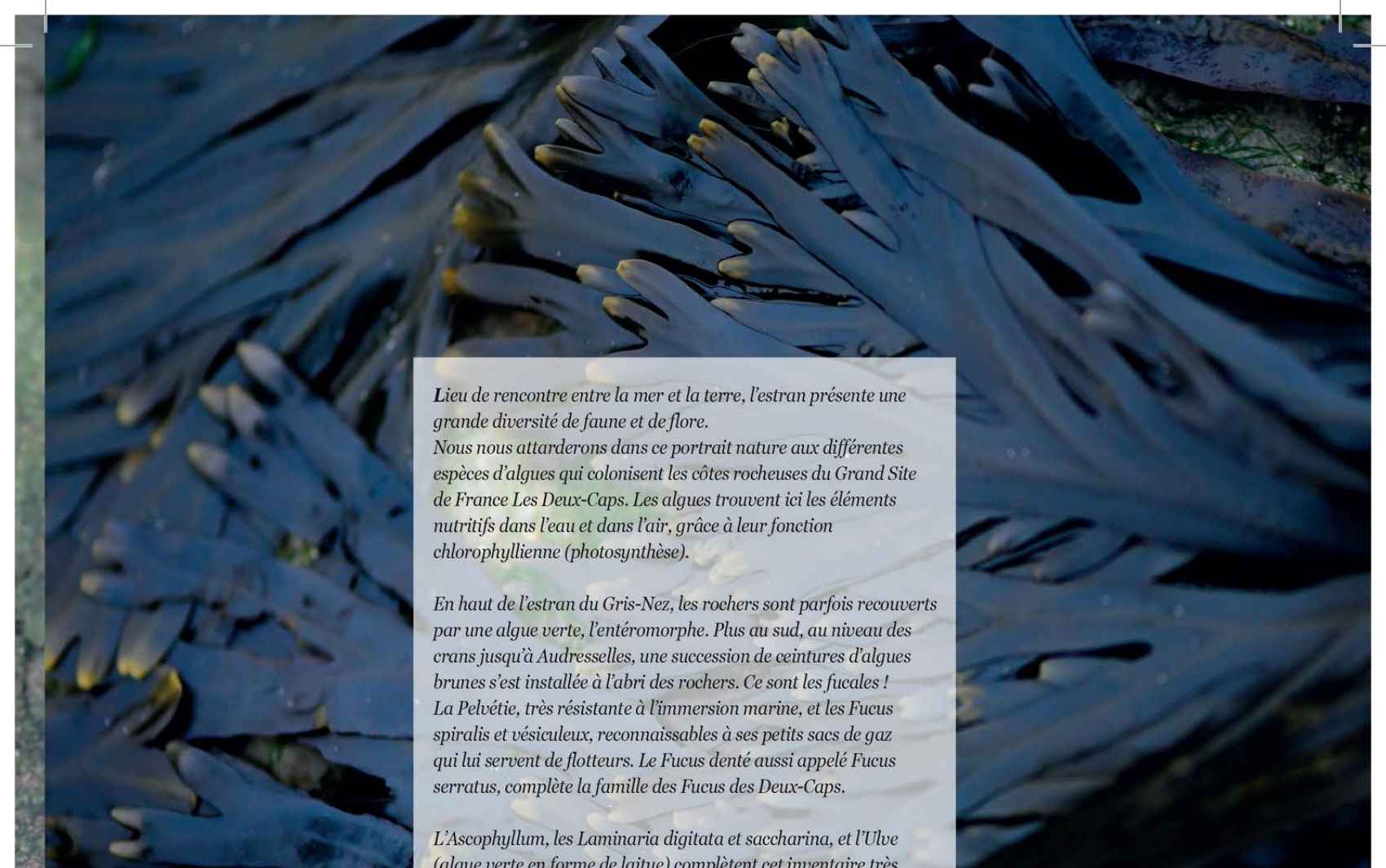
RESTAURANT LE BLANC NEZ  
2281 Route Nationale  
62231 SANGATTE  
Tél : 03 21 82 00 53  
[www.blancnez-restaurant.com](http://www.blancnez-restaurant.com)



PORTRAIT NATURE

# LES ALGUES DES ESTRANS

---



*Lieu de rencontre entre la mer et la terre, l'estran présente une grande diversité de faune et de flore.*

*Nous nous attarderons dans ce portrait nature aux différentes espèces d'algues qui colonisent les côtes rocheuses du Grand Site de France Les Deux-Caps. Les algues trouvent ici les éléments nutritifs dans l'eau et dans l'air, grâce à leur fonction chlorophyllienne (photosynthèse).*

*En haut de l'estran du Gris-Nez, les rochers sont parfois recouverts par une algue verte, l'entéromorphe. Plus au sud, au niveau des crans jusqu'à Audresselles, une succession de ceintures d'algues brunes s'est installée à l'abri des rochers. Ce sont les fucales ! La Pelvétie, très résistante à l'immersion marine, et les Fucus spiralis et vésiculeux, reconnaissables à ses petits sacs de gaz qui lui servent de flotteurs. Le Fucus denté aussi appelé Fucus serratus, complète la famille des Fucus des Deux-Caps.*

*L'Ascophyllum, les Laminaria digitata et saccharina, et l'Ulve (algue verte en forme de laitue) complètent cet inventaire très riche de ce portrait nature.*

*Les algues prennent part à la qualité de la biodiversité et sont la base principale des chaînes alimentaires des eaux saumâtres et marines. Elles jouent un rôle essentiel dans l'écologie aquatique et le cycle du carbone. Elles fixent le carbone atmosphérique et contribuent à limiter l'effet de serre.*

#### **ZOOM SUR LE VARECH**

*Le mot Varech, aussi appelé Goémon en Bretagne, regroupe les algues vertes, brunes ou rouges, qui se fixent aux rochers par des crampons. Rejetées par la marée, elles constituent une bonne partie de la laisse de mer.*

*Le Varech est parfois utilisé à l'usage d'engrais. Les Japonais trouvent dans ce type d'algues une part importante de leur nourriture, alors que les Européens se limitent à en tirer des additifs alimentaires, substances gélifiants pour élaborer des crèmes glacées, des produits cosmétiques...*





J.F. CHARLES





JEAN FRANCOIS CHARLES - EDITION LES DEUX-CAPS 2015



# AROLE...

## IX SCIENTIFIQUES ET AUX SPÉCIALISTES !

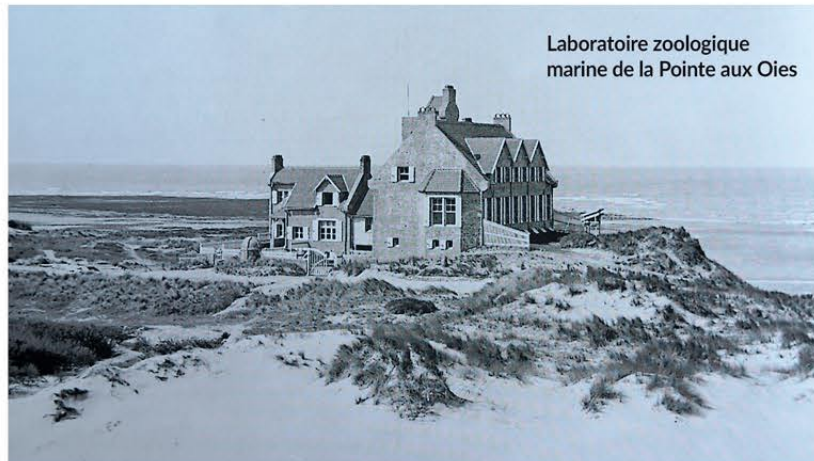
*Ce dossier est consacré à différents acteurs mobilisés, chacun dans leur domaine, sur un sujet spécifique, scientifique, historique, environnemental... qui concerne le Grand Site de France Les Deux-Caps.*

*Pour débiter ce « dossier du mois », direction Wimereux et le Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (LOG), unité mixte de recherche du CNRS de l'Université du Littoral Côte d'Opale et de l'Université de Lille, dirigé par François SCHMITT.*

## FRANCOIS SCHMITT, FELIPE ARTIGAS, FRANCOIS GEVAERT

**BIENTOT 150 ANS DE RECHERCHES EN BIOLOGIE MARINE A WIMEREUX**

C'est en effet en 1874 qu'Alfred Giard, Professeur à l'Institut de Zoologie de Lille, installe un premier laboratoire de recherche à Wimereux. Il s'établit dans le « **chalet Sorézien** » situé à proximité de la mer, de la rivière le Wimereux et de l'ancien port napoléonien. Ce « chalet » existe toujours et porte désormais le nom de « **Villa Napoléonette** ». En 1899, Alfred Giard, devenu Professeur à la Sorbonne à Paris, s'installe à la Pointe aux Oies, dans des bâtiments flambants neufs. Le littoral boulonnais est un site providentiel pour les naturalistes. Sa structure géologique très particulière procure une multitude de paysages terrestres et marins différents, propices à l'installation d'une faune et d'une flore très riches.



Laboratoire zoologique  
marine de la Pointe aux Oies

Pendant plus de 60 ans, les recherches progressent, un inventaire complet de la faune marine est réalisé et de nombreuses publications scientifiques confirment la qualité du travail accompli. Le laboratoire est détruit durant la Seconde Guerre Mondiale. Il faudra attendre le 2 octobre 1960 pour qu'une nouvelle structure scientifique soit inaugurée : l'Institut de Biologie Maritime et Régionale de Wimereux. Ce nouveau laboratoire est alors conçu comme une véritable station de terrain, incluant un hébergement d'une quarantaine de lits. Il est doté d'un solide équipement scientifique dont un chalutier de 12 mètres, le Sepia.

Après la création de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) en 1991, la Maison de la Recherche en Environnement Naturel (MREN), à côté de la Station Marine de Wimereux (SMW) en 1998, les travaux sont désormais réalisés dans le cadre du Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences (LOG) qui associe le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Université de Lille (U Lille) et l'Université Littoral Côte d'Opale.



Le site de Wimereux regroupe une centaine de personnels permanents et non permanents, chercheurs et enseignants-chercheurs pour moitié et personnel administratif et technique pour l'autre moitié.

**Felipe ARTIGAS** est arrivé à Wimereux en 1999. Originaire du Chili, son cursus universitaire le mène en Argentine où il bénéficie d'une bourse post-Bac de Francophonie qui le conduit d'abord à l'Université de Bordeaux où il obtient sa maîtrise, DEA et son Doctorat en océanographie biologique. Il rejoint le laboratoire de Wimereux où il effectue ses recherches en écologie microbienne et phytoplanctonique marine. Il dirigera, à partir de 2020, l'une des 6 équipes du LOG.

Les chercheurs insistent sur la dimension pédagogique du « **LOG** ». « *Nous accueillons des stagiaires de tous les niveaux, de la 3ème, au Doctorat, en passant par les BTS, ou les DUT et notre enseignement inclut un Master 2 Sciences de la Mer (Bac + 5). D'autre part, notre mission première est de produire de la connaissance. Chaque année, 8 à 10 thèses sont soutenues... et une centaine d'articles sont publiés dans les revues scientifiques internationales.* »



Felipe ARTIGAS



François SCHMITT



François GEVAERT

**François SCHMITT** co-dirige avec **Anne BRISABOIS** (Anses) le projet MARCO, associant 8 laboratoires de la région, l'ULCO, l'Université de Lille, le CNRS, l'Ifremer et l'Anses : « *Ce projet a pour objectif de mettre en place une approche originale et innovante pour l'étude du milieu marin, de ses ressources et de la qualité des produits aquacoles, en intégrant l'impact environnemental.* »

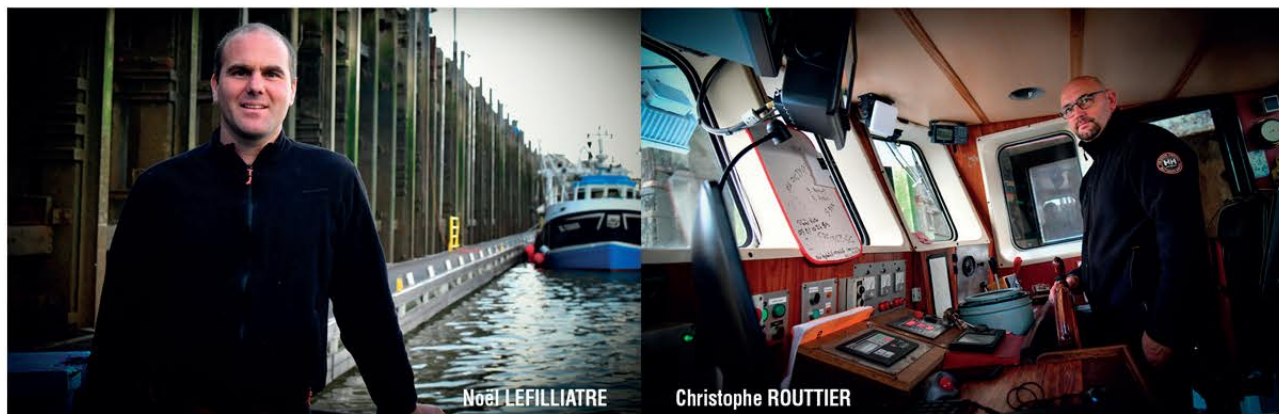
**François GEVAERT**, Maître de Conférences et détenteur d'un diplôme de plongée professionnelle, a spécialisé ses recherches sur les macro-algues et leur production primaire.

« *J'étudie la fixation du carbone liée à la photosynthèse et la quantité d'oxygène dégagée par les algues. J'ai développé des outils de mesure en laboratoire que j'expérimente sur le terrain lors de plongées. Selon la profondeur de leur implantation, les algues s'adaptent à la quantité et la qualité de la lumière qu'elles reçoivent pour réaliser la photosynthèse. Plusieurs paramètres entrent également en ligne de compte, la température ou l'accès aux nutriments... Les algues développent différents mécanismes pour s'adapter aux conditions changeantes de leur environnement comme des pigments spécifiques ou encore des antioxydants ! Certains étant même consommés par l'homme en compléments alimentaires pour faire face aux stress oxydatifs.* »

Le travail de **François GEVAERT** se concrétise également sur l'identification et la reconnaissance des espèces.

« *Il existe ici plus de 200 espèces, réparties en 3 grandes familles, les algues vertes (Chlorophyta), les rouges (Rhodophyta) et les brunes (Ochrophyta). Elles peuvent vivre directement fixées sur la roche, sur d'autres algues ou même en symbiose avec un champignon pour former un lichen.* »

« **Il est sûr qu'après cette présentation des algues de nos estrans, vous n'allez plus les regarder de la même façon !** »



Noël LEFILLIATRE

Christophe ROUTTIER

# CHRISTOPHE ROUTTIER, NOEL LEFILLIATRE

LES MARINS DU CNRS



Bienvenue à bord du Sepia II, le bateau station du Centre National de la Recherche Scientifique basé au port de Boulogne-sur-Mer. Ce navire provenant du chantier naval Blamangin, date de 1981. Long de 12,5 m, conçu à partir d'une coque en résine de chaluotier, il est aménagé spécialement pour les travaux de recherches scientifiques.

À son bord, deux marins aguerris et expérimentés. Christophe ROUTTIER a rejoint le Sepia II en 2014 après une carrière professionnelle dans la pêche boulonnaise ; Noël LEFILLIATRE, ancien marin sur un chaluotier boulonnais, travaille pour le CNRS depuis 2006.

Tous deux sont des habitants du Grand Site de France Les Deux-Caps, le premier à Ambleteuse, le second à Audresselles.

« Notre programme est défini pour 6 mois par le laboratoire d'océanologie et de géosciences basé à Wimereux » précise Christophe.

« Nous accueillons les chercheurs et les scientifiques sur le bateau pour réaliser différents types de travaux... Principalement des prélèvements hydrologiques ciblant la qualité de l'eau de mer, la salinité, la biodiversité des écosystèmes marins, mais aussi ceux des sédiments marins, de l'observation sismique du relief marin et du suivi des failles souterraines » complète Noël.

Nos deux marins accueillent également des équipes d'IFREMER ou d'organismes publics et privés mobilisés dans l'expertise scientifique du littoral côtier.

« Nous accueillons aussi à bord des étudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) pour des formations et des démonstrations de l'utilisation du matériel de recherches embarqué à bord. Chaque sortie en mer est différente... Cette seconde vie professionnelle de marin est très intéressante et très enrichissante ! »





# NATHAN LEGROUX

ORNITHOLOGIE, DU GREC « ORNIS » ET « LOGOS »... LA CONNAISSANCE DES OISEAUX



Fou de Bassan



Pour nous en parler, nous avons rencontré Nathan LEGROUX. Salarié depuis 2014 du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais, Nathan LEGROUX travaille au quotidien sur l'observation, l'inventaire de la biodiversité maritime de notre littoral. Il apporte son expertise auprès de différents organismes publics, comme le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, Eden 62, les services de l'Etat...

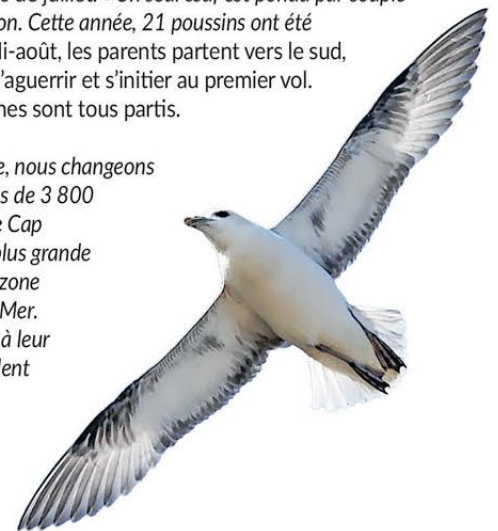
« Mon domaine de prédilection concerne l'ornithologie. Je suis mobilisé sur les travaux concernant tous types d'oiseaux. Je finalise en ce moment le bilan 2019 de la saison de reproduction du Fulmar boréal, de la Mouette tridactyle et des Sternes sur le littoral Nord - Pas-de-Calais. »

Ce travail est réalisé pour le compte de l'Agence Française pour la Biodiversité, dépendant du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

« Je suis depuis 2015 un protocole retenu à l'échelle nationale pour le Fulmar boréal. Nous avons deux colonies présentes situées au Cap Blanc-Nez et à la Pointe de la Crèche, représentant un total de 87 couples. La tendance des deux colonies est à la baisse. Ce sont des oiseaux extrêmement sensibles au dérangement, qu'il soit lié à la présence de prédateurs, comme les hiboux Grand-Duc ou les Choucas... mais surtout à celui généré par la présence humaine. »

Chez le Fulmar boréal, le mâle arrive au mois de novembre pour s'installer sur les corniches et cavités des falaises. La femelle suit pour préparer une éclosion qui se concrétise à partir du mois de juillet. « Un seul œuf est pondu par couple et par saison de reproduction. Cette année, 21 poussins ont été recensés au Blanc-Nez. » Mi-août, les parents partent vers le sud, laissant leur progéniture s'aguerrir et s'initier au premier vol. Début septembre, les jeunes sont tous partis.

« Pour la Mouette tridactyle, nous changeons d'échelle. On décompte près de 3 800 nids occupés, répartis sur le Cap Blanc-Nez qui accueille la plus grande colonie en France, et sur la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer. Ce sont des oiseaux fidèles à leur site de nidification. Ils pondent 2 à 3 œufs par an et les indicateurs de suivi de production en jeunes sont corrects, tant sur le Blanc-Nez qu'à Boulogne-sur-Mer.



Pétrel Fulmar



Pétrel Fulmar

Un suivi de données d'oiseaux bagués permet de situer la provenance des Mouettes tridactyles. Elles proviennent principalement de Grande-Bretagne et du Nord de l'Europe (Suède, Danemark).

« C'est un travail passionnant où il faut parfois mener l'enquête pour expliquer certaines observations qui peuvent être au premier abord mystérieuses. J'ai en exemple une recherche sur les contenus d'estomacs du Fulmar boréal où l'analyse montre des otolithes. Ce sont les oreilles internes des poissons, d'une forme spécifique à chaque espèce. Les résultats indiquent une alimentation basée à 90 % de tacot, un poisson de bas-fonds... alors que le Fulmar boréal n'est pas un oiseau plongeur ??? Un mystère résolu par une discussion avec des pêcheurs boulonnais expliquant que les Fulmars se nourrissent des petits tacots piégés dans les filets et rejetés à la surface de la mer ! »

# SYLVIE HENNUYER

APIS MELLIFERA EST LE NOM DE L'ABEILLE PRINCIPALEMENT UTILISÉE EN APICULTURE POUR LA PRODUCTION DE MIEL.

Sylvie HENNUYER s'est lancée dans cette aventure en 2011 avec cinq ruches. « J'ai suivi ma formation accompagnée de différents stages chez des professionnels au lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines près d'Arras en 2012. Puis, j'ai intégré un projet d'installation du rucher pédagogique à hauteur professionnel au sein de ce même lycée en 2014 tout en gérant celui de l'Hôtel du Département à Arras, ainsi que celui de la Préfecture. Aujourd'hui, ma miellerie se situe à Licques, où j'extrait mon miel, fais mon élevage de reines et où j'ai créé des essaims. »

Chaque ruche abrite une colonie composée d'une reine unique, de nombreuses ouvrières, d'un harem de faux-bourçons et du couvain, rassemblant les œufs, les larves et les nymphes. « J'ai aujourd'hui près de 180 essaims, répartis en unités sédentaires comme à Tardinghen et en ruches de transhumance que j'emène au printemps dans l'Oise, pour obtenir un miel de tilleul, et dans l'Aisne au cœur d'une forêt de châtaignier. Je ne force pas le rendement et préfère laisser mes abeilles me donner un miel de très bonne saveur. »

Sylvie réalise deux miellées par an avec une moyenne variable selon l'implantation de ses ruchers. « Mon miel des Deux-Caps est issu des 20 ruches installées à Tardinghen. Je compte 15 à 20 kg d'un miel toutes fleurs par ruche et par an. La distribution se concentre via l'Estaminet, le restaurant de Tardinghen, et la boutique Cap Nature située dans la ferme d'Haringzelle à Audinghen, à côté de la Maison du Site des Deux-Caps. »

Sylvie s'est engagée au sein de l'Union Nationale des Apiculteurs Français dans le programme « l'abeille, sentinelle de l'environnement ». « C'est important de sensibiliser le public sur le rôle fondamental de l'abeille dans notre biodiversité. L'abeille est un excellent marqueur de l'état de notre écosystème. C'est un pollinisateur essentiel pour la flore, l'agriculture et notre alimentation. »



« L'abeille est un excellent marqueur de l'état de notre écosystème. »







# BRUNO NICOLAS

**ENTOMOLOGIE : BRANCHE DE LA ZOOLOGIE DONT L'OBJET EST L'ÉTUDE DES INSECTES**

Avec près de 1,3 million d'espèces, les insectes constituent la plus grande part de la biodiversité animale. Ils ont de nombreuses interactions avec les êtres humains. Certains insectes sont en compétition directe avec nos ressources. D'autres peuvent causer des problèmes de santé majeurs. À l'opposé, les insectes pollinisateurs sont utiles à l'écosystème. Originaire de Bretagne, Bruno NICOLAS a rejoint Eden 62 en qualité d'entomologiste en septembre 2009, aujourd'hui à mi-temps gestionnaire de sites et entomologiste. Depuis 2016, il travaille sur le projet européen franco-belge, baptisé « SAPOLL, sauvons les pollinisateurs sauvages », regroupant les abeilles, les syrphes et les papillons de nos régions transfrontalières.

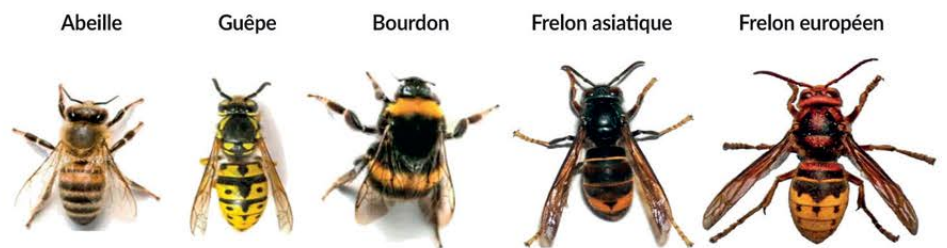


« L'objectif est tout d'abord d'améliorer les connaissances sur les pollinisateurs. Le travail d'inventaire s'appuie sur une phase de capture réalisée sur les espaces naturels sensibles (ENS), environ 1 800 individus prélevés de février à fin septembre sur les 4 ans du programme, puis de détermination de ces différents hyménoptères par un encodage précisant le nom du genre, les coordonnées GPS de capture, l'identité de la personne ayant réalisé le prélèvement... »

« C'est aussi un outil de mesure et d'évaluation de la biodiversité en temps réel à l'échelle de sites ENS du Département. Pour l'instant, près de deux cent espèces d'abeilles ont été identifiées. Aujourd'hui, on est juste dans un état des lieux. Globalement, des études menées à l'échelle internationale indiquent une dégradation de la biodiversité des pollinisateurs. La cause principale est liée au traitement des ressources floricoles... moins de fleurs, égal moins de pollinisateurs. Cet inventaire a confirmé la présence du frelon asiatique dans notre région, signalée en 2017 sur la glaisière de Nesles et le Mont Saint-Frieux, au sud de Boulogne-sur-Mer. »


## **Vous avez dit Frelon asiatique ?**

Plus petit que son cousin européen (3 à 4 cm), le frelon asiatique (2 à 3 cm) est arrivé en France en 2004, dans la région Occitanie, résultat du commerce international et d'une « importation » accidentelle. Il n'est pas plus agressif qu'une guêpe ou qu'une abeille. Sa piqûre, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle des autres pollinisateurs sauvages. Autre idée reçue, le frelon asiatique n'est pas la cause principale du déclin des abeilles. Il vient s'ajouter à une liste de menaces déjà bien longue.



## **Peut-on éradiquer le frelon asiatique ?**

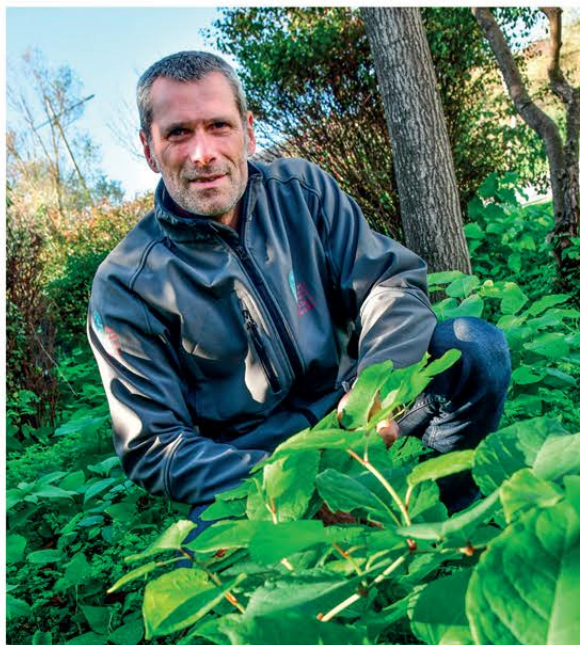
Non, pas dans l'état actuel des connaissances. Il faut apprendre à vivre avec. Le piégeage est inefficace et surtout non sélectif puisqu'il tue à 95 % d'autres insectes locaux. La destruction d'un nid doit être réalisée par un professionnel certifié. Si vous voyez des frelons asiatiques ou un nid, prenez une photo et signalez vos informations sur le site [www.frelonasiatique.mnhn.fr](http://www.frelonasiatique.mnhn.fr). C'est aujourd'hui la seule source d'information fiable sur ce sujet.



«Apprenez  
à reconnaître la feuille  
de la Renouée du Japon»

# PHILIPPE MAJOT

FALLOPIA JAPONICA... HERACLEUM MANTEGAZZIANUM...



« Ces deux noms d'espèces de plantes invasives désignent respectivement la Renouée du Japon et la Berce du Caucase » précise Philippe MAJOT, chargé d'études arbres & paysages au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. « La notion écologique d'espèces envahissantes pour la population est récente, elle date de la fin des années 90. Ces espèces sont le plus souvent introduites involontairement. Les échanges commerciaux internationaux, par bateaux ou par avions, les modes de consommation, en particulier l'importation de plantes et d'espèces achetées en jardinerie ont facilité ce phénomène. »

Sur le marais audomarois, on note la présence invasive de la Jussie, en provenance d'Amérique du Nord et de la Myriophylle du Brésil, plantes aquatiques à fleurs jaunes. La Balsamine de l'Himalaya, reconnaissable à ses fleurs roses est désormais visible sur les bords de la Liane.



La Berce du Caucase

« Sur le Site des Deux-Caps, nous luttons essentiellement contre les stations de Renouée du Japon et de Berce du Caucase. La Renouée est une plante à rhizome. Elle affectionne les zones alluviales et les rives des cours d'eau où l'humidité et la richesse nutritive du substrat facilitent sa croissance, et où le milieu a été perturbé (crues, dépôts divers...). Les différentes méthodes de lutte et d'éradication sont encore empiriques. Aujourd'hui, on sait que la Renouée est sensible au gel, à l'huile essentielle de cèdre et que la couvrir pour la priver de lumière reste la méthode la plus efficace pour la supprimer. »

Pour la Berce du Caucase, présente notamment sur Wissant, il faut être prudent : « cette plante est phototoxique. Elle produit des furocoumarines présentes dans la sève, et provoque des inflammations et des brûlures de la peau. C'est une plante de grande taille (2,5 m de hauteur) complexe à supprimer. On note cependant une résilience naturelle de nos écosystèmes qui s'adaptent et réussissent à canaliser l'invasion. »

Une note d'optimisme à mettre en parallèle avec les efforts portés par les élus du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale à favoriser les plantations locales : « une action, baptisée « Plantons le décor » initiée dans les années 80, est accessible à tous les habitants du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et du Site des Deux-Caps pour planter arbres, arbustes, fruitiers de variétés régionales, de souches locales garanties ! »



La Renouée du Japon en fleur !  
En savoir plus sur l'opération  
« Plantons le décor »  
[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

## COMMENT IDENTIFIER LA RENOUÉE DU JAPON ?

C'est une grande plante formant des massifs et pouvant aller jusqu'à 3 mètres de haut. Les tiges sont vigoureuses, souples, mouchetées de rouge sombre et ses feuilles sont en forme de cœur, de couleur verte. Ses fleurs blanches apparaissent en fin d'été, en août/septembre. Elles sont petites et regroupées en épis.

La Renouée du Japon dispose d'un réseau de rhizomes (racines) pouvant se développer très profondément. Il est important de détecter sa présence très tôt pour avoir une chance de la supprimer. Attention, des fragments de rhizome, même secs, peuvent se régénérer, tout comme des tiges coupées et déposées pourront redonner une plante complète.



# BERNARD BRACQ, THIBAUT SEGARD

## LE SABLE DE LA BAIE DE WISSANT

Des scientifiques, des juristes, des spécialistes se succèdent au chevet de la Baie de Wissant. Les études, l'analyse cartographique de l'évolution du cordon dunaire et la succession de solutions potentielles, pour éviter une irréversible submersion marine annoncée à l'horizon 2050 ou 2065 selon les différentes hypothèses, continuent d'alimenter une inquiétude légitime.

Nous sommes allés à la rencontre des deux Maires des communes directement concernées : Wissant et Tardinghen. Bernard BRACQ comme Thibaut SEGARD sont d'accord avec la décision de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps de rejeter le projet de réensablement massif de la Baie de Wissant : « *ce projet est irréaliste, en particulier sur le plan financier : 25 à 35 millions € pour un volume de près de 2 millions de m3 de sable sans garantie de succès, ce n'est pas raisonnable* » justifie Bernard BRACQ.

« *On augmente toujours le volume de sable et le coût du réensablement, sans savoir vraiment si cela sera suffisant.* »

*De plus, il faudra sans doute réensabler tous les 2 à 3 ans* » s'interroge Thibaut SEGARD, très sceptique à l'idée même de pouvoir financer dans le temps cette solution.

A Wissant, la submersion marine menace directement la dune d'Aval, le hameau des Oyats et sa trentaine d'habitations. « *Il faut trouver un plan B et revenir aux fondamentaux... La priorité, c'est la protection du perré de la digue. C'est là qu'il faut concentrer nos efforts, réensabler, conforter les défenses contre la mer pour casser les vagues par des épis. Devant la dune d'Aval, nous avons rechargé la dune en 2016, plus deux entretiens en 2017 et en novembre dernier, soit plus de 50 000 m3 de sable ont ainsi été importés et 1 000 pieux ont été implantés. Les différentes analyses montrent que ce sable est encore là sur l'ensemble de la Baie.* »



Réensablement de la dune d'Aval (Août 2016)



Après la tempête (Janvier 2018)



*Le banc à la ligne*



**Erosion des dunes de Tardinghen**

A Tardinghen, la commune cherche des solutions pour combattre le phénomène : « il y a trois habitations menacées au Châtelet et j'essaie de trouver des solutions pour retarder l'érosion dunaire. Nous avons installé des ballots de paille, il y a quelques années, puis l'année dernière, des modules en bois remplis de 12 à 15 tonnes de cailloux chacun, ont été expérimentés. L'avantage, en plus de bien s'intégrer dans le paysage, c'est que l'on peut venir le renforcer en cas de besoin. Pour l'instant, rien n'a bougé. Je reste mobilisé et à l'écoute des multiples technologies évoquées pour lutter contre l'érosion... Le système écoplage, la stabiplage... On ne peut pas, ne rien faire ! »

Même son de cloche à Wissant où les enjeux liés à la protection de la dune d'Aval, mais aussi la dune d'Amont, mobilisent le Maire de la commune. « Il y a les habitations à protéger et le risque de voir disparaître la plage. Et sans plage, l'économie touristique et l'attrait de notre Baie de Wissant vont s'en trouver diminués. » Une nouvelle étude est en cours, portée par le Pôle Métropolitain Côte d'Opale et la Communauté de Communes de La terre des 2 caps pour proposer des solutions rapidement.

## LE MYSTÈRE DU BANC À LA LIGNE

Le banc à la ligne est signalé sur des cartes marines du XVIIIème siècle. Cette accumulation sous-marine, déjà observée dans une longueur de 2 à 3,5 km et une largeur maximale de 500 m, est une dune hydraulique mobile de sable fin et moyen. C'est aussi une zone de pêche appréciée pour les « poissons plats ». Une étude datant de 1906 supposait déjà une relation entre l'érosion du littoral et le banc à la ligne.

Un rapport d'IFREMER de 1985 signale que le banc à la ligne « permet certes l'amortissement de la houle au large, mais il est aussi responsable de la modification de la réfraction des houles qui participent à l'érosion de la baie. »



*Le Banc à la ligne devant Tardinghen*



# FREDERIC FASQUEL, NICOLAS JANNIC, LINE VIERA...

## AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

Tel est l'un des objectifs affichés et défendus par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, désormais installé dans les dunes d'Ecault à Saint-Etienne-au-Mont, dans les anciens locaux d'Aréna. Le Parc naturel marin poursuit la mise en œuvre de son programme d'actions. En voici quelques exemples développés sur le littoral des communes du Grand Site de France Les Deux-Caps :

### UN AUTRE REGARD SUR LE LITTORAL

D'une marée à l'autre, d'une saison à l'autre et même le temps de plusieurs années, comment notre littoral évolue-t-il ?  
 « Le Parc naturel marin et les deux Grands Sites de France Baie de Somme et Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez travaillent pour mettre en œuvre un observatoire photographique paysager partagé (OPP). Le principe d'un OPP consiste à effectuer des prises de vues choisies sur un territoire donné puis de les reproduire dans un laps de temps donné de manière à traquer les signes qui permettent de lire les évolutions du paysage et de mieux les comprendre » précise Nicolas JANNIC, en charge du projet.  
 « Les deux paysagistes retenus mettront en œuvre un itinéraire photographique un peu particulier puisqu'il s'agira de montrer le littoral vu depuis la mer ! Cette inversion du regard permettra de découvrir de nouvelles facettes de notre territoire maritime. À pied, en bateau, à l'aide de drones, une première mission photographique démarrera au printemps 2020 pour être reconduite 4 ans plus tard. »



### ÉDUIQUER LES JEUNES GÉNÉRATIONS AVEC LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES



Ecole primaire sur la plage de Wimereux

« Une aire marine éducative (AME) est une zone maritime littorale de petite taille gérée de manière participative par des élèves de CM1, CM2 ou 6ème, en association avec une structure référente » explique Line VIERA du Parc naturel marin en charge de la mission AME. « Il s'agit d'une démarche éco-citoyenne mettant les élèves au cœur d'une réflexion collective sur la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel marin impliquant la commune et les usagers de ce patrimoine. Il existe également des aires terrestres éducatives (ATE) : les écoles peuvent ainsi choisir la thématique et le terrain (mer/terre) qui leur convient. »  
 Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale accompagne le déploiement des aires marines éducatives sur son périmètre depuis la rentrée 2016. En cette quatrième année, 22 établissements, dont 15 écoles primaires et 7 collèges, mettent en œuvre le projet. Les trois écoles primaires de Wimereux ont intégré la démarche dès la rentrée 2017.



## AU COEUR DE L'ESTUAIRE DE LA SLACK AVEC LE PROJET VEGETITES

Espace de rencontre entre le fleuve et la mer, les estuaires sont des écosystèmes complexes et très productifs qui jouent un rôle essentiel dans le cycle de vie de nombreuses espèces. Ils présentent également un attrait important pour divers usages (urbanisation à proximité, navigation, pêche, chasse, sport de loisir...). Ils sont aussi le réceptacle final des pollutions venues de la terre.

« Dans le cadre de ses missions de connaissance et de protection du milieu marin, le Parc initie un état des lieux des végétations littorales estuariennes, avec le Conservatoire botanique national de Bailleul et la société I-Sea. À la suite d'une phase d'étude et de cartographie de la végétation des estuaires de la Somme, de l'Authie, de la Canche et de la Slack, un guide technique sur les mesures de gestion et les bonnes pratiques à mettre en œuvre sera proposé. Cela aidera le Parc et les acteurs du territoire à orienter ses choix de gestion pour maintenir un bon état écologique et un bon état des végétations de ces estuaires » conclut Frédéric FASQUEL, Directeur du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.



L'estuaire de la Slack



### EXPOSITION « NOMS DE LIEUX ! SUR LES TRACES DE LA MER, DU TRÉPORT À AMBLETEUSE »

D'où vient le nom de mon village, de cette petite route, de cette jolie baie ou de la falaise qui marque mon paysage ? Les noms de lieux recèlent quantité d'informations quant à l'histoire d'un site !

Le Parc naturel marin a lancé en 2017 une dynamique relative aux toponymes marins et littoraux de son périmètre, du Tréport à Ambleteuse. Il accompagne l'Université Picardie Jules Verne dans la réalisation d'un atlas toponymique.

Dans l'attente de la finalisation et de la diffusion de l'atlas, une exposition grand public a été conçue. Elle sera présentée à la Maison du Site des Deux-Caps à l'occasion des vacances scolaires de la Toussaint, en octobre 2020 !

# THOMAS HEMBERGER

LA LAISSE DE MER... UN ECOSYSTEME PARTICULIER



« Des algues arrachées, des os de seiche, des débris naturels comme les coquillages, des mues de crustacés, des œufs d'animaux marins, mais aussi du bois flotté et toutes sortes de débris anthropiques, bouteilles, sachets en plastique, mégots de cigarettes, bouées et filets de pêche, verre poli par le sable ou tout autre type de déchets apportés en mer par le vent ou les cours d'eau, avant d'être rejetés sur la plage par les marées... » Cet inventaire à la Prévert constitue la définition de la laisse de mer de Thomas HEMBERGER.

Thomas HEMBERGER est engagé depuis 2007 au sein de l'association Nature Libre dans le nettoyage des plages et la collecte des déchets. « La plage est le lieu d'accumulation de déchets de toutes sortes. Les lisses de mer naturelles sont très importantes pour la constitution et le fonctionnement des dunes et des écosystèmes. Elle joue un rôle pionnier dans la fixation du sable ainsi que dans la germination et la croissance des premières plantes terrestres. »

La laisse de mer est également un maillon de la chaîne alimentaire d'un grand nombre d'oiseaux, goéland, mouette, gravelot, bécasseau, tournepierre..., à la recherche d'insectes, mollusques, vers ou petits crustacés.



« Par contre, on retrouve dans la laisse de mer ce qu'on appelle des macro-déchets. Il s'agit de tous les débris solides d'origine humaine qui s'accumulent le long des lisses de haute plage. Il s'agit par exemple des restes du pique-nique sur la plage, canettes, bouteilles en verre ou en plastique, mégots de cigarettes... d'autres arrivent de la mer et les derniers proviennent de la terre, portés par le vent ou un cours d'eau se jetant en mer. »

« Nous menons différentes actions pédagogiques, de conseil et d'accompagnement auprès du public, des scolaires, des collectivités. Nous sommes un partenaire des Aires Marines Educatives mises en place par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, comme à Wimereux. »

Thomas HEMBERGER travaille actuellement avec l'association Rivages Propres pour mettre en place un réseau de bacs à marée sur le littoral de la Côte d'Opale. « Le bac à marée est un outil participatif de collecte des déchets. Le premier réseau structuré a été mis en place en septembre 2018 en Charente-Maritime. Certaines communes comme Tardighen ont ici été précurseurs. L'objectif est de développer un réseau de bacs à marée structuré avec un agenda et une organisation de la collecte, mais aussi une analyse des déchets collectés, une quantification, le tout selon un référentiel national, avant l'évacuation, le traitement et la valorisation potentielle des déchets. »

Cette opération bénéficie du soutien financier du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale et du Département du Pas-de-Calais. « Avec Rivages Propres, nous avons répondu à un appel à projets du Parc naturel marin et présenté notre dossier aux élus du Département. Nous allons également solliciter le soutien technique des communes, des intercommunalités, d'Eden 62, du Conservatoire du Littoral, des services de l'Etat et de tous ceux qui souhaitent se mobiliser contre ce fléau. »

En termes de calendrier, l'objectif des deux associations mobilisées est d'être opérationnel au printemps 2020 avec une première phase d'implantation de 10 bacs à marée... l'occasion pour nous de vous donner rendez-vous pour présenter le détail du dispositif mis en place sur le Grand Site de France Les Deux-Caps !



# JACQUES MAHIEU-BOURGAIN

## LES GREETERS DU 62 FETENT LEURS 10 ANS

Le concept de greeter nous vient des Etats-Unis et de New-York plus précisément où Lynn Brooks fonde en 1992 une première association de greeters. Le greeter est un bénévole qui accueille gratuitement des visiteurs pour une rencontre et une découverte de « son coin », de « sa ville », de « son chez lui ».

Désormais présents dans près de 40 pays, d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Nord ou d'Océanie, les greeters sont présents dans le Pas-de-Calais depuis 10 ans. Pour nous en parler, nous sommes allés à la rencontre de Jacques MAHIEU-BOURGAIN, habitant de Bazinghen et amoureux du Grand Site de France Les Deux-Caps !

*« Je fais partie du canal historique des greeters du 62 ! C'était en 2009, je lisais l'Echo du Pas-de-Calais et la présentation du projet greeters du 62 porté par le Comité départemental de Tourisme du Pas-de-Calais... et je me suis reconnu ! Je me suis dit qu'être greeter, c'était pour moi ! »*

Ils sont aujourd'hui une cinquantaine de greeters du 62 à accueillir et rencontrer les visiteurs de la Côte d'Opale et du Grand Site de France Les Deux-Caps, mais aussi, l'Artois, l'Audomarois ou l'Arrageois.

*« Ma balade préférée est celle où je donne rendez-vous au départ de la plage de la Sirène au Cap Gris-Nez. J'explique le site, son histoire, sa toponymie... A marée basse, je longe la plage vers Wissant et à marée haute, je grimpe sur la falaise pour rejoindre le Châtelet. »*

Jacques MAHIEU-BOURGAIN propose également des découvertes de Boulogne-sur-Mer, de la vallée du Denacre ou de l'embouchure de la Slack à Ambleteuse.

Mais Jacques a d'autres passions... *« je suis un enfant du Chemin Vert à Boulogne-sur-Mer, mais j'ai aussi vu du pays, le Canada où j'ai travaillé, un service national accompli dans la Marine et une carrière professionnelle bien remplie effectuée chez Michelin. J'ai été nommé à Amiens où la fréquentation de la bibliothèque municipale, des rencontres et des discussions passionnées m'ont motivé à écrire. »*



La première publication de Jacques MAHIEU-BOURGAIN date de 1979 et traite d'un « lexique du parler de la Beurière\* ». *« C'est un dictionnaire de patois, du quartier Saint-Pierre de Boulogne-sur-Mer. J'ai une passion pour Boulogne-sur-Mer, le monde de la pêche, mais aussi l'histoire régionale et l'envie de comprendre, d'expliquer les mots, les expressions, les noms de lieux-dits, de communes, de cours d'eau... ».*

Suivront d'autres ouvrages dont deux tomes consacrés aux « Noms de Lieux de la Côte d'Opale au Moyen-Age ». Il est aussi l'auteur de deux livres récemment publiés : « Le Calvaire des Marins de Boulogne-sur-Mer » et « Le Chagrin des Gens de Mer du détroit du Pas de Calais ». Il fait partie de l'équipe des gardiens du Calvaire dans le cadre de l'Association du Souvenir des Marins.

*« Je travaille sur l'histoire de la statue de Félix Alexandre Desruelles, célébrant l'hommage national des marins perdus en mer. Ce projet date de 1939 et a fait l'objet d'une émission de timbre-poste avec une surtaxe contribuant au financement du monument qui devait être érigé à Boulogne-sur-Mer. Mais la guerre est arrivée... et le monument n'a pas été réalisé. C'est une histoire passionnante ! »*

\* Quartier de Boulogne-sur-Mer

**TOPONYMIE...** origine des noms des communes du Grand Site de France Les Deux-Caps.

Source : les noms de lieux de la Côte d'Opale au Moyen-Age

Tome 1 – Jacques MAHIEU-BOURGAIN – 2011 « Les noms des villages, des hameaux, des rivières, des monts ou des chemins reflètent l'histoire de la contrée »

**Wimereux :**

Toponyme pré-celtique bâti sous le nom du cours d'eau du même nom. Mentionné au IX<sup>ème</sup> siècle sous le nom de Wimerenc, « l'eau qui coule ». Doté du suffixe « reux » provenant du mot « ring », l'anneau, la boucle.

**Ambleteuse :**

Port romain, Ambletancensis Portus, appelé Amfleet au VIII<sup>ème</sup> siècle, nom d'origine saxonne signifiant la baie.

**Audresselles :**

Connue sous le nom d'Odersele en 1150 signifiant « le château d'Audahari »

**Audinghen :**

Connue en 1084 sous le nom d'Odinghem, traduit du saxon en domaine de la tribu d'Od.

**Tardinghen :**

Mentionnée dès 1070 sous le nom de Terdinghem. Toponyme saxon que l'on peut traduire en « maison des gens de Terdo ».

**Wissant :**

Mentionnée dès 933 sous le nom de Witsant signifiant « le sable blanc »

**Escalles :**

Identifiée en 877 sous le nom de Scala faisant référence au mot d'origine latine qui signifie « pente abrupte »

**Sangatte :**

Mentionnée en 1118 sous le nom de Sangatta, Sandgate en 1546 pendant l'occupation anglaise ou Santgate en 1739, toponyme d'origine flamande associant « Sant » le sable et « Gate » le passage.



# GUY LEMAIRE

EN MEMOIRE DE SEYMOUR NORTHON SMITH



Motocyclette de 1928 de marque « La Mondiale »  
Construction belge de 1923 à 1933 Châssis-cadre et fourche en tôle emboutie, conception très originale pour l'époque.  
Ce type « Grand Sport » est équipé d'un bloc-moteur « chaise » à arbre à cames en tête de 350 cc.  
Le monocylindre développe 11 cv à 4000 t/mn pour une vitesse de 110 km/h.  
Poids de la moto : 120 kg

## Guy LEMAIRE est un passionné de mécanique ancienne... et d'histoire locale !

Après un premier article en 2014 (nourri d'un travail de recherche et d'iconographie important) pour le bulletin de la Société Historique et Archéologique des Amis du Vieux Calais, Guy LEMAIRE a publié en ce début d'année 2019 un très bel ouvrage consacré au « Circuit du Camp du Drap d'Or ».

Ce retraité a mis à profit son temps libre pour nous plonger dans une recherche historique haletante.

« J'ai commencé en 1988, à l'occasion du 60ème anniversaire de la création de ce circuit, à rassembler des documents, des témoignages. Le Calaisis dans les années 1920 était riche en rendez-vous de compétitions sportives de voitures et de motos. »

L'un de ces champions motocyclistes se nommait Seymour Norton Smith. « Il est né à Birmingham en 1897.

Engagé volontaire dès le début de la 1ère Guerre Mondiale, alors qu'il n'a que 17 ans, il combat dans une unité française. Après les hostilités, il revient à Calais et travaille au sein des établissements Brampton. »

Il commence alors une carrière sportive de pilote de moto récompensée de nombreuses victoires. « Son épreuve de prédilection restera la course de côte du Vigneau d'Escalles. Départ au pied du Blanc-Nez à Escalles pour une distance d'un kilomètre ! »

Malheureusement en 1928, Seymour Smith décède d'un accident de voiture près de Leulinghen-Bernes. « Sa mort va susciter une réelle émotion à Calais et dans toute la région Nord-Pas de Calais. Le Moto Club du Nord de la France va mettre en place une souscription afin de faire ériger une stèle en souvenir de Seymour Norton Smith. Elle sera inaugurée en août 1929 en haut du Blanc-Nez. »

Guy LEMAIRE s'investit depuis plusieurs années pour la sauvegarde de cette stèle. « Il faudrait la restaurer. L'épithaphe d'origine a pratiquement disparu et il faudrait la déplacer à un endroit accessible, avec une plaque expliquant ce que représente ce monument. »

Ce vœu sera exaucé dès 2020 avec un déplacement temporaire à proximité de l'accès piéton menant au Blanc-Nez. Un mobilier sobre reprenant une biographie synthétique de Seymour Northon Smith et une restauration de l'épithaphe d'origine compléteront cette restauration.



Le livre de Guy LEMAIRE intitulé « Le Circuit du Camp du Drap d'Or » est en vente au prix de 20 €, via [dhglne@wanadoo.fr](mailto:dhglne@wanadoo.fr)





# PHILIPPE, HENRI, FREDERIC, LOUIS, RAYMOND... ET LES AUTRES

LE VOL DE PENTE... AU CAP BLANC-NEZ



Le vol de pente désigne une technique de vol à voiles utilisant des planeurs radiocommandés et optimisant les courants ascendants des vents dominants.

« Ce loisir a vu le jour au Blanc-Nez dans les années 60, avant même le développement de la radiocommande. Durant les années 70 et 80, aucune structure n'existait. La liberté était de mise sur un site jusqu'alors non réglementé » rappelle Philippe BOURRIER, le Président de l'association Vol de Pente-Blanc-Nez (VDP-Blanc-Nez). « C'est en 2008 que nous avons créé notre association. Cette date correspond au lancement des travaux de l'opération Grand Site. Nous avons eu plusieurs réunions difficiles, voire houleuses car nous ne comprenions pas la nécessité de nous interdire la pratique de notre loisir » complète Henri LAMARRE, Vice-président de VDP-Blanc-Nez. « C'est Dominique DUPILET qui nous a réunis avec les différents acteurs, propriétaire public et gestionnaire des espaces naturels, pour nous proposer de nous constituer en association et de nous engager sous la forme d'une convention d'usages et de respect du site. »

Aujourd'hui, la pratique perdure et rassemble plus de 160 membres issus du Calaisis, du Boulonnais, mais aussi de toute la France, de Belgique, des Pays-Bas... Ce loisir prend toute sa part à la dimension économique du territoire.

« Le Blanc-Nez est le spot du Vol de Pente pour le nord de l'Europe. Son orientation exceptionnelle au vent, permet de planer sur 360° toute l'année. La pratique est désormais encadrée, réglementée et il faut être membre de notre association pour accéder aux postes de pilotage. Il faut du

temps pour faire changer les habitudes, mais globalement nos conditions de pratique s'améliorent » conclut Philippe BOURRIER. Côté pratique, Frédéric QUENTON, Louis KALTENBACH et Raymond CRONIMUS, des pilotes confirmés, nous font partager le plaisir de voler : « nos planeurs peuvent avoir 40 cm d'envergure, jusqu'à 4 m. Il y a aussi des planeurs ultralégers, capables de prendre de l'altitude uniquement grâce aux courants d'air chaud ascendants. Tout cela sans moteur, sans bruit, ni battements d'ailes ! »

Chaque mardi en fin de journée, les passionnés se retrouvent à Marck-en-Calaisis, dans un local partagé par d'autres passionnés de modélisme. « Nous fabriquons nous-mêmes nos planeurs. La technologie évolue vite. Le balsa, le pin, le peuplier sont encore utilisés. Mais aujourd'hui, grâce aux matériaux composites, nous arrivons à fabriquer toutes sortes de répliques, alliant résistance, légèreté et aérodynamisme. »

VDP-Blanc-Nez n'hésite pas à lancer des projets collaboratifs, partagés avec d'autres clubs des Hauts-de-France et de Belgique. « Nous avons concrétisé plusieurs vols « thématiques » : la bataille d'Angleterre, une bataille de biplans issus de la 1ère Guerre Mondiale, la reconstitution d'une patrouille de mirages... Nous sommes toujours heureux d'accueillir de jeunes et nouveaux pilotes.

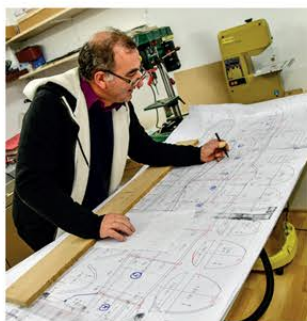
C'est souvent pour eux un passage initiatique au pilotage d'avion. » Henri LAMARRE est moniteur certifié et peut ainsi accompagner les débutants.

« C'est un peu comme à l'auto-école. Nous avons des planeurs à double commandes. Je peux ainsi aider, conseiller, rassurer les jeunes pilotes. Nous disposons également d'un simulateur et mettons bien souvent à disposition des planeurs pour les débutants ! »

Le mot de la fin reviendra au Président : « notre convention d'occupation et de pratique est temporaire et renouvelable. Nous restons attentifs aux prescriptions du Conservatoire du Littoral, d'Eden 62 et à la pratique respectueuse. On fait ce qu'il faut pour continuer à profiter de ce site tellement magique du Blanc-Nez ! »

**En savoir plus pour tester et pratiquer le vol de pente au Blanc-Nez :**

Association VDP-Blanc-Nez  
www.vdp-blanc-nez.com  
vdp.blanc.nez@gmail.com  
tél : 06 24 96 24 68



Nouveau projet... un Spitfire 1,5 m d'envergure



Les membres du VDP-Blanc-Nez

«On fait ce qu'il faut pour  
continuer à profiter de ce site  
tellement magique  
du Cap Blanc-Nez !»



Le Circuit du Camp de France est en vente au prix de 100 €, voir détails sur [www.campdefrance.com](#)



# MICHEL POULTIER

«TIMBRÉ» DU CAMP DE BOULOGNE !



Michel POULTIER est membre de l'association Philatélique du Boulonnais depuis 1978. Il en est le Président depuis l'an 2000. Sa passion pour la philatélie, et d'une façon générale pour les documents en lien avec Boulogne-sur-Mer, le désigne tout naturellement comme un spécialiste de l'histoire locale. « Je suis un « fou » de Boulogne et je collectionne tout ce qui concerne son histoire. »

Michel POULTIER a particulièrement étudié la période napoléonienne. « Ici, Napoléon, c'est le Camp de Boulogne et la Légion d'Honneur. Il a effectué chez nous 9 séjours de février 1798 à septembre 1811 pour un total de 91 jours de présence sur notre territoire. Ces visites l'ont mené sur le Site des Deux-Caps, au Gris-Nez mais aussi à Ambleteuse et Wimereux où des ports abritaient une partie de la flottille impériale. Il utilise également le Fort de la Crèche et le Fort d'Ambleteuse pour organiser la défense côtière. »



De ce Camp de Boulogne, Michel POULTIER possède des courriers, lettres et différents documents de l'Armée des Côtes de l'Océan. « Ces lettres illustrées sont appelées des lettres de cantinière. Elles sont pré-imprimées et peintes au pochoir. Elles étaient vendues aux militaires rassemblés au Camp de Boulogne. L'Etat-major de cette Armée des Côtes de l'Océan a produit un courrier riche et abondant de transmission d'ordres militaires, de rapports sur l'avancement de la construction de la flottille impériale qui va rassembler plus de 2 000 navires. »

Boulogne, et plus précisément le vallon de Terlincthun, sera le 16 août 1804 le théâtre de la première remise de décoration de la Légion d'Honneur. Les médailles et décorations sont bannies et abolies sous la Révolution. Le Consul Bonaparte soutient dès 1802 la création d'un ordre national décernant la plus haute décoration honorifique française. Le projet sera adopté par le Conseil d'Etat (par 14 voix contre 10) le 17 mai 1802.

« Les premières nominations ont eu lieu à Paris le 15 juillet 1804. Puis le 16 août, plus de 2 000 personnes sont décorées, des officiers, des soldats et quelques personnalités comme le Maire de Dunkerque à l'époque... mais pas celui de Boulogne-sur-Mer, par Napoléon Bonaparte en personne ! L'évènement dure toute la journée et il est même l'objet d'une escarmouche avec la flotte anglaise. Quelques jours plus tard, le Maréchal Soult annonça au Premier Consul « le vœu des soldats » de mettre en place une colonne de marbre avec une statue de Napoléon. La première pierre de la Colonne de la Grande Armée fut posée le 9 novembre 1804. »



Plus de deux siècles après la fin du Camp de Boulogne, des histoires enjolivées par le temps et la gloire impériale, demeurent. « Un ouvrage de 1907, écrit par Fernand Nicolay, en raconte quelques-unes. Celle de la Mine d'Or à Wissant ou la légende de l'empreinte du fer à cheval de Napoléon devant la chapelle St Pierre à Ambleteuse sont particulièrement savoureuses. Plus sérieuse est la découverte en 1958 dans le bras de la statue de Napoléon, fixée au sommet de la colonne de la Grande Armée, d'un manuscrit du texte de Victor Hugo écrit à l'occasion de l'inauguration du monument le 15 août 1841 : « l'hymne à la Colonne de Boulogne » dont les derniers vers peu diplomates envers l'Angleterre, furent censurés... »

« Vois au-dessus de toi, figure solennelle  
L'éternelle tempête et la haine éternelle  
L'océan sous tes yeux, l'Angleterre à tes pieds. »



FESTIVAL DE LA PHOTO DE PAYSAGES ET DE NATURE...



*Les Deux-Caps*  
**PHOTOS  
FESTIVAL**

15 MAI > 20 SEPT 2020



SANGATTE  
ESCALLES  
WISSANT  
TARDINGHEN  
AUDINGHEN  
AUDRESSELLES  
AMBLETEUSE  
WIMEREUX

*Les Deux-Caps*  
CAP BLANC-NEZ - CAP GRIS-NEZ  
GRAND SITE DE FRANCE

 **Eden 62**  
Pas-de-Calais

 **Pas-de-Calais**  
Le Département

**INFOS**  
[www.lesdeuxcaps.fr](http://www.lesdeuxcaps.fr)  
[contactsitedesdeuxcaps@pasdecalais.fr](mailto:contactsitedesdeuxcaps@pasdecalais.fr)  
03 21 21 62 22